



LE BASSIN THIERNOIS A L'EPREUVE DE L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE :

REALITES, TENSIONS ET REPONSES POUR LA JEUNESSE

Sommire

3. Freins, obstacles et manques

4. Besoins repérés et pistes d'amélioration

1 - Propos introductif	5
2 - Périmètre géographique	7
 3 - Sociologie d'un territoire en transition : fractures, ressources et conditions de vie dans le bassin thiernois 3.1. La précarité sociale : un défi majeur pour le territoire 3.2. La rémunération des jeunes : des niveaux durablement inférieurs 3.3. La communauté des voyageurs : un poids appuyé 3.4. Les soins en santé et en santé mentale : un accès dégradé 3.5. La démographie des 15-29 ans : un déficit structurel préoccupant 3.6. L'emploi et la formation : une jeunesse thiernoise particulièrement éloignée 3.7. Typologie des jeunes accompagnés par la Mission locale Bassin Thiernois 	9
 4 - Le bassin thiernois à l'épreuve de l'insertion : réalités, tensions et réponses pour la jeunesse 4.1. Dépendance industrielle, rebonds économiques et dynamiques territoriales 4.2. Contexte de l'emploi et du chômage sur le Bassin thiernois 4.2.1Taux d'emploi : faible qualification des publics de l'arrondissement de Thiers 4.2.2 Taux de chômage et DEFM : une hausse modérée pour l'arrondissement de Thiers 4.2.3 L'apprentissage : un levier stratégique pour l'emploi local 	22
 4.2.4 L'intérim : un levier d'emploi local mais précaire pour les jeunes 4.2.5 Lien entre emploi, précarité et territoires en politique de la ville 4.3. Eléments issus des groupes de travail « Recrutement et emploi » 1.Constats de terrain 2.Points forts et leviers existants 3.Freins, obstacles et manques 4.Besoins repérés et pistes d'amélioration 4.4. Eléments issus des groupes de travail « Maintien dans l'emploi » 1.Constats de terrain 	
2. Points forts et leviers existants	

Sommaire 5		
5 - La formation et l'orientation : des leviers pour l'insertion professionnelle sous-exploités.	38	
5.1. Une sortie précoce du système de formation initiale et un enjeu fort d'accès à la qualification pour la jeunesse 5.2. L'obligation de formation des mineurs : un nouveau cadre, de nouveaux		

- 5.1. àla
- 5.2. équilibres
- 5.3. Faiblesse du taux de scolarisation après 18 ans : une faiblesse structurelle du territoire
- 5.4. L'orientation : un cadre structurant encore mal maîtrisé
- 5.5. L'offre de formation sur le territoire : un maillage extensible ?
 - 1. Les établissements de formation territoriaux
 - 2. Un territoire industriel formateur, mais limité dans la diversité des parcours
 - 3. L'alternance comme levier pertinent, mais sous-exploité
- 5.6. Eléments issus des groupes de travail « Orientation »
 - 1. Constats de terrain

- 2. Points forts et leviers existants
- 3. Freins, obstacles et manques
- 4. Besoins repérés et pistes d'amélioration
- 5.7. Eléments issus des groupes de travail « Formation »
 - 1. Constats de terrain
 - 2. Points forts et leviers existants
 - 3. Freins, obstacles et manques
 - 4. Besoins repérés et pistes d'amélioration

6 - La mobilité géographique : enjeux territoriaux pour la jeunesse thiernoise

55

- 6.1. Un frein incontournable à l'insertion des jeunes
- 6.2. Eléments issus des groupes de travail "Mobilité"
 - 1. Constats de terrain
 - 2. Points forts et leviers existants
 - 3. Freins, obstacles et manques
 - 4. Besoins repérés et pistes d'amélioration

Semmaire

7 - La Santé : un déficit criant sur la continuité de l'accès aux soins	59
7.1. Une posture des conseillers Mission Locale à réinterroger	
7.2. Eléments issus des groupes de travail "Santé"	
1. Constats de terrain	
2. Points forts et leviers existants	
3. Freins, obstacles et manques	
4. Besoins repérés et pistes d'amélioration	
8 - Logement : une crise particulièrement aigüe	63
pour les jeunes	
8.1. Le logement des jeunes : une urgence sociale largement méconnue	
8.2. Eléments issus des groupes de travail "Logement"	
1. Constats de terrain	
2. Points forts et leviers existants	
3. Freins, obstacles et manques	
4. Besoins repérés et pistes d'amélioration	
5. Autres remarques ou idées complémentaires	
9 – Vie quotidienne et citoyenneté : une mosaïque d'engagement malgré	67
les contraintes	
9.1. Un engagement citoyen jeune qui se transforme	
9.2. Eléments issus des groupes de travail "vie quotidienne et citoyenneté"	
1. Constats de terrain	
2. Points forts et leviers existants	
3. Freins, obstacles et manques	
4. Besoins repérés et pistes d'amélioration	
10 – Conclusion	72
11 – Bibliographie	73

1.

Propos introductif

Ce diagnostic territorial a été établi par la Mission locale Bassin Thiernois dans le but d'établir un état des lieux des freins et des leviers de son territoire d'intervention et des spécificités le composant. Il est dit partagé au sens où les données et les chiffres sont issus de différentes instances, réunions, groupes de travail, dont certains sont organisés, animés et portés par des partenaires et des financeurs de la Mission locale.

Dans le cadre de la mission de service public pour l'emploi, à l'échelon territorial de proximité pour les jeunes, l'Association a pour objet :

- d'aider les jeunes de 16 à 25 ans révolus à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement à l'accès à la formation professionnelle initiale ou continue, ou à un emploi;
- de favoriser la concertation entre les différents partenaires en vue de renforcer ou compléter les actions conduites, notamment pour les jeunes rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle et sociale;
- de concourir à la mise en œuvre de l'obligation de formation définie par le code de l'éducation :
- de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre, dans sa zone de compétence, d'une politique locale concertée d'insertion professionnelle et sociale des jeunes.



En référence à l'article L5314-2 du Code du Travail, l'action de la Mission locale cible prioritairement les jeunes de **16 à 25 ans révolus**. Elle pourra être étendue à d'autres publics en lien avec l'évolution des missions de service public de l'emploi et la mise en œuvre du Conseil en évolution professionnelle (CEP).

D'un point de vue opérationnel, l'action quotidienne de l'équipe autour des thématiques suivantes, en lien avec l'accompagnement global des jeunes vers l'autonomie : l'orientation, la formation, l'emploi, le logement, la santé, la mobilité, la vie quotidienne, la vie citoyenne, le sport, la culture, les loisirs, ainsi que tout autre objet concernant les jeunes et qui ne figurerait pas dans cette liste.

Le périmètre d'intervention de la Mission locale couvre **45 communes, réparties sur 3 EPCI** (cf. carte ci-dessous), en tout ou partie. Le découpage du périmètre d'intervention de la Mission locale rend complexe le travail de diagnostic puisque les données disponibles couvrent au mieux une communauté de communes, mais de manière plus générale un arrondissement.

Pour réaliser ce travail de diagnostic, nous avons mobilisé des statistiques nationales froides issues de plusieurs sources : INSEE, France Travail, INJEP, ministère de l'Emploi, UNML mais aussi des sources locales provenant de l'ARML, de l'ARS, du Conseil départemental, des EPCI, et des ressources internes à la Mission locale Bassin thiernois.

Ces données ont été présentées et discutées avec les partenaires de la Mission locale, et les élus locaux lors de groupes de travail lors d'une Assemblée générale extraordinaire consacrée à la labellisation le 12 avril 2024.

Au cours de cette AG, 4 groupes de travail ont été formés autour des thématiques phares de l'accompagnement global : emploi, formation, logement, mobilité. Pour Chaque thématique, des éléments apportés par les jeunes, recueillis dans le cadre de groupes d'expression, étaient présentés et une question spécifique était posée aux membres du groupe de travail. Les échanges ont permis d'apporter des réponses aux questions et d'inscrire les éléments de réponse. Grâce à l'utilisation de la méthode marguerite, chaque groupe a tourné sur chacune des thématiques permettant de bonifier et d'enrichir les éléments travaillés par le groupe précédent. Chaque participant a ainsi pu intervenir sur chacune des thématiques travaillées.

Les éléments issus de ces groupes de travail ont ensuite été travaillés à l'interne, par l'équipe salariée de la mission locale en groupes de travail thématiques, et débattus puis enrichis dans les différentes réunions, assemblées générales (et rapports d'activité des partenaires), et instances territoriales qui se sont tenues depuis. Parmi les plus importantes figurent:



- La Plateforme sanitaire et sociale (PFSS) ;
- Le Comité technique d'animation (CTA);
- Le Comité technique opérationnel (CTO);
- Le Comité de pilotage de l'apprentissage ;
- Le Comité de pilotage du Contrat de ville ;
- Le Comité locale école entreprise (CLEE);
- Le Comité de pilotage du Territoire d'industrie Lezoux-Thiers-Ambert-Montbrison (TILTAM);
- Le Comité départemental pour l'emploi (CDPE) ;
- Le Comité local pour l'emploi (CLPE).

Les résultats des échanges sur ces 4 thématiques ainsi que les éléments capitalisés sur d'autres thématiques relevant de l'accompagnement global, mais non travaillés lors de l'assemblée générale sont présentés de manière distincte dans chacune des parties de ce diagnostic.

Une fois le diagnostic territorial consolidé par l'équipe de la Mission locale Bassin Thiernois, celui-ci a été adressé à l'ensemble des partenaires de la structure : partenaires institutionnels, acteurs de l'emploi et de la formation, collectivités locales, associations, afin de nourrir une dynamique réellement partagée. Ce document était accompagné d'un questionnaire structuré, visant à recueillir des retours qualitatifs sur les constats posés, à identifier les priorités d'action communes et à ouvrir des perspectives de coopération à moyen et long terme.

Cette première phase de la consultation partenariale s'inscrit dans une volonté de construire des réponses territoriales concertées, cohérentes avec les réalités de terrain et les besoins spécifiques des jeunes du bassin thiernois, et sera suivie d'un temps d'échange collectif, probablement adossé à la prochaine assemblée générale.

2. Périmètre géographique



Le périmètre d'intervention de la Mission locale Bassin Thiernois ne correspond à aucun périmètre administratif, pas même celui de l'arrondissement de Thiers. Il est lié à l'histoire du territoire et de ses bassins de vie et se compose d'un total de **45 communes relevant de trois communautés de communes.**



Communauté de communes Thiers, Dore et Montagne en totalité, soit 30 communes Communauté de communes Entre Dore et Allier en majorité mais pas en totalité, soit 10 communes

Communauté de communes **Plaine Limagne** en minorité, soit 5 communes.

Le périmètre d'intervention de la Mission locale Bassin Thiernois couvre 45 communes réparties sur 3 EPCI : Thiers Dore et Montagne, Entre Dore et Allier, et Plaine Limagne.

Dès le début de l'année 2024, l'ancrage territorial a été renforcé, augmentant de 0,5 à 1,5 jours la présence des professionnels de la Mission locale sur les territoires.

Une partie de ces temps de présence a été dédiée à l'accompagnement individuel des jeunes. Une autre partie a été consacrée à la mise en place ou au renfort d'ateliers pour la dynamique collective sur les territoires.



- Permanence de Lezoux : 1,5 jour en 2023 renforcé à 3 jours en 2024
- Permanence de Courpière : 1,5 jour en 2023 renforcé à 2,5 jours en 2024
- Permanence de La Monnerie-Le-Montel : 1,5 jour en 2023 renforcé à 3 jours en 2024
- Permanence de Puy-Guillaume : 2 jours en 2023 renforcés à 3 jours en 2024
- Permanence de Maringues : 1,5 jour en 2023 renforcé à 3 jours en 2024
- Permanence de Luzillat : 1 jour par mois en 2023 maintenu à l'identique en 2024

La nouvelle organisation a permis à chaque conseiller d'être référent sur une permanence territoriale, facilitant ainsi le développement du partenariat sur les permanences et l'identification de la personne ressource pour la mission locale.

Le périmètre d'intervention de la Mission Locale Bassin Thiernois est marqué par des disparités internes qui nécessitent une attention particulière en matière de politique publique. C'est notamment le cas de la ville de Thiers, qui concentre les principales fragilités socio-économiques du bassin d'emploi. Deux quartiers thiernois, Béranger & Molles-Cizolle et Le Centre ancien, ont historiquement été classés en Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). En 2024, ces deux quartiers ont été regroupés en un QPV unique nommé « Thiers – Le Moutier » (QN06306M), dans le cadre de la révision nationale de la géographie prioritaire.

Le contrat de ville 2024-2030 voit également l'intégration d'un nouveau périmètre dit « vulnérable » que constitue le Centre-bourg de la ville de La-Monnerie-Le-Montel.

Ce nouveau zonage s'appuie sur des indicateurs croisés de pauvreté, de chômage et de précarité scolaire. Il confirme une concentration des difficultés dans ces quartiers : revenus médians très faibles, part importante de familles monoparentales, taux de chômage des jeunes élevé, faible niveau de qualification. Par ailleurs, ces quartiers sont les seuls du Puyde-Dôme en dehors de la métropole clermontoise à relever du dispositif politique de la ville.

Le zonage prioritaire influence fortement l'écosystème local de l'action publique : il détermine l'éligibilité à certains dispositifs (emploi, éducation, santé, sécurité, culture) et mobilise une gouvernance spécifique (contrat de ville, conseil citoyen, conventions partenariales). Il est également un levier d'animation de projets participatifs.

Ce contexte géographique particulier justifie une vigilance permanente pour garantir une égalité d'accès aux droits et aux opportunités sur l'ensemble du territoire. Il constitue aussi un critère d'analyse déterminant pour anticiper les inégalités de trajectoires entre les jeunes selon leur lieu de résidence.

Sociologie d'un territoire en transition :

FRACTURES, RESSOURCES ET CONDITIONS DE VIE DANS LE BASSIN THIERNOIS

3.1. La précarité sociale : un défi majeur pour le territoire









L'une des caractéristiques majeures du périmètre d'intervention de la Mission Locale Bassin Thiernois réside dans un niveau de précarité sociale significatif, durable et multiforme. Ce phénomène structurel distingue nettement le territoire de l'arrondissement de Thiers par rapport aux dynamiques observées au niveau régional ou départemental.

Cette vulnérabilité sociale peut être objectivée à travers plusieurs indicateurs fiscaux et de revenus, qui confirment un pouvoir d'achat plus faible, une part plus importante de ménages non imposables, et une moindre solvabilité globale des habitants du territoire.

En 2021, la médiane du revenu disponible par unité de consommation dans l'arrondissement de Thiers s'établit à 21 620€, contre 23 060€ dans le Puy-de-Dôme et 23 800€ en Auvergne-Rhône-Alpes. Cet écart, bien qu'en apparence modéré, témoigne d'un différentiel de niveau de vie qui pèse lourdement sur les trajectoires d'autonomisation des jeunes, notamment dans l'accès au logement, à la mobilité, aux soins ou à la formation.

Par ailleurs, seuls 44,8 % des ménages fiscaux de l'arrondissement de Thiers sont imposés, contre 52,3 % dans le département et 54 % au niveau régional. Ce chiffre illustre une prévalence marquée des ménages à faibles revenus, en situation de précarité ou proches du seuil de pauvreté, dans une économie locale souvent dépendante de l'industrie traditionnelle, de l'artisanat ou de l'intérim.

Indicateur sur les ménages fiscaux (2021)	AURA	PDD	Arrond. Thiers
Nombre de ménages fiscaux	3 482 887	297 502	25 360
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	7 701 272	623 475	54 976
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	23 800	23 060	21 620
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	54	52,3	44,8

Cette réalité économique pèse d'autant plus lourdement sur Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

9



Les jeunes publics, qui sont les premiers touchés par les difficultés d'accès à l'emploi, à un revenu stable ou à l'autonomie. Elle crée un cercle vicieux dans lequel la précarité matérielle engendre des freins à la mobilité, à la santé ou à la confiance en soi, réduisant les chances d'insertion durable.

La décomposition des revenus disponibles pour l'année 2021 montre que la structure des revenus est marquée par une dépendance accrue aux prestations sociales et aux pensions dans l'arrondissement de Thiers. Le déséquilibre socio-économique ainsi mis en évidence se traduit par une moindre part de revenus issus de l'activité et une dépendance plus forte aux revenus de transfert tels que les prestations sociales et les pensions.

Dans l'arrondissement de Thiers, les revenus d'activité ne représentent que 68,3 % du revenu disponible, contre 71 % dans le Puy-de-Dôme et 75,2 % dans la Région. Cette sous-représentation traduit une insertion plus difficile dans l'emploi, avec un recours accru à des formes précaires d'activité (intérim, contrats courts, sous-emploi) ou à une inactivité prolongée.

Parmi ces revenus d'activité, la part des salaires et traitements atteint 61,1% dans l'arrondissement Thiers, soit plus de 6 points de moins que la moyenne régionale (67,4%), ce qui témoigne d'une moindre présence d'emplois salariés stables et qualifiés. La part des indemnités de chômage, en revanche, est légèrement plus élevée (3% pour l'arrondissement de Thiers contre 2,5% dans le Puy-de-Dôme), ce qui témoigne de difficultés d'accès et de maintien dans l'emploi.

Enfin, les revenus des activités non salariées sont également plus faibles dans l'arrondissement de Thiers (4,2%) que dans le reste du département (5,2%) ou de la région (4,9%), traduisant une plus faible dynamique entrepreneuriale ou une précarité plus marquée des indépendants.

Composition du revenu disponible en 2021 (Part en %)	AURA	PDD	Arrond. Thiers
Revenus d'activité	75,2	71	68,3
Salaires et traitements	67,4	63,3	61,1
Indemnités de chômage	2,9	2,5	3
Revenus des activités non salariées	4,9	5,2	4,2
Pensions, retraites et rentes	27	31,1	32,2
Revenus du patrimoine et autres revenus	9,4	8,5	7,1
Prestations sociales	4,7	5	5,6
Prestations familiales	1,8	1,7	2
Minima sociaux	2	2,3	2,6
Prestations logement	0,9	1	1
Impôts	-16,3	-15,6	-13,2
Ensemble	100	100	100

Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

Données assemblées par la Mission locale Bassin Thiernois

Les prestations sociales représentent 5,6 % du revenu disponible dans l'arrondissement de Thiers, un niveau supérieur à la moyenne régionale (4,7 %) et départementale (5 %). Ce différentiel s'explique notamment par un recours plus fréquent aux minima sociaux (2,6 % à Thiers contre 2 % en région) et aux prestations familiales (2 % contre 1,8 % en région), indicateurs indirects d'un niveau de vie plus modeste et d'un tissu social plus vulnérable.

Les prestations logement occupent également une part légèrement plus élevée (1 % à Thiers contre 0,9 % en région), ce qui reflète les difficultés d'accès à un logement autonome pour une partie de la population, notamment les jeunes.

Enfin, les impôts directs ne représentent que -13,2% du revenu disponible à Thiers, contre -16,3% en région. Cette situation reflète logiquement une plus faible imposition des ménages, corrélée à des niveaux de revenu plus bas, et à une plus grande proportion de ménages non imposables.

3.2. La rémunération des jeunes : des niveaux durablement inférieurs

Centrés sur la population jeune, les éléments présentés ci-dessus amènent à conclure que la faible part des revenus issus de l'activité est le reflet d'un accès difficile à l'emploi pour les jeunes. Ainsi, le fait que les revenus d'activité représentent une part sensiblement plus faible à Thiers (68,3%) que dans le reste du département ou de la région (71% et 75,2%) suggère un marché du travail plus fermé, notamment pour les primo-entrants. Cela peut notamment concerner les jeunes qui rencontrent des freins à l'embauche : manque d'expérience, faible qualification, mobilité limitée, ou encore difficultés sociales.

La moindre part des salaires et traitements (61,1% contre 67,4% en région) est révélatrice d'emplois souvent précaires ou faiblement rémunérés. Cela touche particulièrement les jeunes, surreprésentés dans les emplois à temps partiel, les contrats courts, ou l'intérim. Cette situation complique l'accès à l'autonomie financière et au logement.

Les prestations sociales plus élevées (5,6% pour l'arrondissement de Thiers) et en particulier les minima sociaux (2,6%) suggèrent qu'une part non négligeable des jeunes accède difficilement à un revenu d'activité suffisant et doit s'appuyer sur des aides. Ces données appuient les constats de terrain sur le non-recours ou le sous-recours des jeunes aux droits, leur vulnérabilité économique et la nécessité d'un accompagnement global.

Le niveau d'imposition faible (-13,2% pour l'arrondissement de Thiers contre -16,3% en région) confirme une base fiscale plus fragile. Cela reflète aussi une surreprésentation de ménages à faibles revenus, potentiellement jeunes, souvent non imposables ou faiblement imposés.

Le poids très fort des pensions et retraites (32,2% du revenu dans l'arrondissement de Thiers) témoigne d'un vieillissement important de la population, ce qui peut limiter les effets de réseau et de transmission d'opportunités pour les jeunes. Cela renforce l'isolement économique et social de certains jeunes, surtout dans les secteurs ruraux ou les poches urbaines fragilisées.



Les jeunes de 18 à 25 ans perçoivent des salaires significativement inférieurs à ceux de leurs aînés. À l'échelle régionale comme locale, les données de l'INSEE 2022 montrent un salaire net moyen mensuel pour cette tranche d'âge situé autour de 11€ net de l'heure, soit environ 1650€ nets mensuels pour un temps plein (35h/semaine), contre 2500€ à 2800€ chez les 26-50 ans.

Territoire	18-25 ans	26-50 ans	+50 ans
AURA	11,4€/h	16,4€/h	19€/h
PDD	11,1€/h	15,7€/h	18,2€/h
Arrond. Thiers	10,8€/h	14,6€/h	15,7€/h

Sources: Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

Champ : Salariés du privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Données assemblées par la Mission locale Bassin Thiernois

Dans l'arrondissement de Thiers, l'écart est encore plus marqué: les jeunes perçoivent en moyenne 10,8€/h net, soit environ 1500-1550€ nets/mois en équivalent temps plein, un niveau bien inférieur à la moyenne régionale. Cela reflète un marché de l'emploi local marqué par la faible qualification et la précarité.

Dans toutes les zones géographiques observées, la situation est plus défavorable pour les jeunes femmes qui sont moins bien rémunérées que leurs homologues masculins, y compris dès le début de carrière. L'écart est de l'ordre de 20 à 40 centimes de l'heure à cet âge, soit -30 à -60€ par mois :

- AURA: femmes 11 €/h, hommes 11,7 €/h.
- Arrondissement de Thiers : femmes 10,5 €/h, hommes 10,9 €/h.

Cet écart est structurel s'explique à la fois par des différences d'orientation professionnelle, de types de contrats, mais aussi par une concentration des jeunes femmes dans les filières peu rémunératrices (aide à la personne, services, animation), comme l'indique l'INJEP dans ses chiffres clés de la jeunesse 2025.

Le niveau de pauvreté évolue dans les QPV thiernois. En ce qui concerne la part de la population couverte par la CAF, on relève une sur-représentation d'allocataires dans les QPV par rapport au reste de la ville de Thiers, mais l'écart est moindre en 2019 par rapport à 2015. La part des allocataires dans le QPV centre ancien a diminué de 8 points entre 2015 et 2019. En revanche la part des allocataires aux Molles-Cizolles n'a pas diminué.

Indicateur	Année de référence	QP MC	QP CA	Thiers QPV	Thiers Hors QPV	Ecart Thiers QPV / Hors QPV
	2013	37,6 %	42,2 %	40,4 %	15,4 %	25 pts
taux de pauvreté	2017	39,3 %	44,7 %	42,5 %	15,6 %	27 pts
	évolution	5 %	6 %	5 %	1%	

Source: Thiers Dore et Montagne, Contrat de ville 2024-2030, 26 mars 2024.



Les QPV affichent des indicateurs de grande pauvreté, avec des écarts significatifs avec le reste de la ville. Les revenus disponibles sont inférieurs de 40 % par rapport à la population de Thiers hors QPV. Le taux de pauvreté est accru en QPV (42 % de la population en QPV contre 16% de la population hors QPV). Les indicateurs ne montrent pas d'amélioration entre 2013 et 2017, et même une légère dégradation en matière de pauvreté dans les QPV.

3.3. La communauté des voyageurs : un poids appuyé

La communauté des «gens du voyage» regroupe en France entre 300000 et 500000 personnes, soit environ 0,6% de la population nationale. Ce chiffre inclut les individus en situation d'itinérance, semi-sédentaires ou sédentarisés ayant une résidence mobile traditionnelle (caravane, mobile-home).

Les données nationales montrent que seule une partie de ces familles reste véritablement itinérante (environ un tiers), tandis que les deux autres tiers ont un ancrage territorial plus stable, bien qu'étant liées à une mobilité saisonnière.

En Auvergne Rhône-Alpes, comme dans le Puy-de-Dôme, la politique publique est structurée par le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage (SDAHGDV 20232028), visant à renforcer l'accès aux droits, à l'habitat et à l'insertion sociale et professionnelle de ces populations.

Le département du Puy-de-Dôme dispose d'un schéma opérationnel piloté par l'AGSGV 63 (Association de Gestion du Schéma des Gens du Voyage), avec un socle départemental décliné au niveau des EPCI, ciblant deux communautés localisées sur le périmètre d'intervention de la Mission locale Bassin thiernois : Lezoux et Maringues. Ces communautés de voyageurs présentent des différences et des similitudes :



- **Lezoux** : aire d'accueil récurrente favorisant un ancrage temporaire saisonnier,
- Maringues : communauté davantage impliquée dans des mobilités régulières liées aux travaux agricoles ou artisanaux.

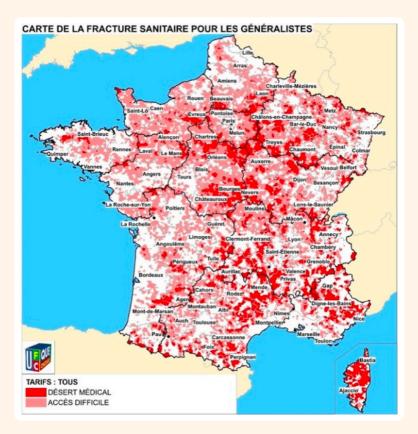
Dans les deux cas, les familles vivent en caravane, partagent un mode d'organisation communautaire structuré, et présentent un rapport culturel à l'obligation scolaire très différencié, souvent vécu comme incompatible avec la mobilité. En conséquence, l'AGSGV indique que de nombreux jeunes sortent de l'école dès 16 ans, sans qualification ni projet d'insertion formelle.

Ces particularités font des voyageurs accueillis à la Mission Locale un public avec des caractéristiques bien spécifiques. Le taux de jeunes accompagnés issus de ces communautés sans diplôme ni qualification est élevé. Les jeunes souvent en rupture avec la formation initiale, avec une absence de projets d'apprentissage, l'aspect formation en centre étant perçu comme incompatible avec le mode de vie itinérant. Ces jeunes présentent également les difficultés majeures d'accès aux droits (logement, santé, éducation, mobilité) inhérentes aux familles en situation de résidence mobile. Inscrire ces jeunes dans une démarche d'accès aux droits relatifs à la santé, à la scolarisation, à la mobilité et au logement est un enjeu du quotidien.

Le rapport d'activité 2022 et le SDAHGDV 202328 font état d'un accompagnement intensifié dans l'accès à l'habitat pérenne, à l'accompagnement social «aller-vers» et à l'insertion professionnelle, notamment auprès des familles en situation de mobilité ou de transition résidentielle.

3.4. Les soins en santé et en santé mentale : un accès dégradé

La carte nationale des zones médicalement sous-dotées met en lumière les fortes inégalités d'accès aux soins en France, et plus spécialement en Auvergne Rhône-Alpes. Le département du Puy-de-Dôme, et le bassin thiernois en particulier, se trouvent dans des zones où l'offre de soins est insuffisante, notamment en médecine générale, en santé mentale et en pédiatrie. Cette situation illustre les effets cumulatifs de la désertification médicale et de la précarité sociale dans les territoires ruraux et périurbains.



Source: UFC Que choisir, #MaSanteNattendPlus. Rendez-nous l'accès aux soins, Juin 2025.

Selon Vie Publique, en Auvergne Rhône-Alpes, l'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL), qui mesure les consultations annuelles réalisables par habitant, atteint en moyenne 3,7 actes par an en 2022, comparable à la moyenne nationale de 3,8. Toutefois, 15% de la population régionale vit dans une commune sous-dotée (APL ≤2,5), avec une augmentation progressive depuis 2015 (+3,2 points en AURA vs +6,6 points en moyenne nationale). Ces zones sous-dotées correspondent à des territoires ruraux ou intermédiaires — caractéristique structurant du bassin thiernois.

La densité médicale qui peut sembler globalement satisfaisante se révèle insuffisante. Avec une densité d'environ 89 médecins généralistes pour 100 000 habitants, la Région se positionne avec un taux légèrement supérieur à la moyenne nationale.

Le Puy-de-Dôme appartient à cette dynamique régionale, mais l'agrégation départementale masque des disparités locales fortes, avec notamment des zones périurbaines mieux dotées versus des zones rurales isolées, comme celle autour de Thiers (Ameli.fr).



Les données régionales traduisent également une hausse des passages aux urgences pour les troubles psychiques. Ainsi, au 4ème trimestre 2023, Santé publique France recensait 19 642 passages aux urgences pour troubles psychiques chez les adultes et 2 511 pour les moins de 18 ans, tous en hausse par rapport à 2022. Les hospitalisations pour tentative de suicide ont augmenté de 69% depuis 2015 chez les moins de 25 ans, correspondant à une augmentation de +7,8% par an en moyenne depuis 2015. Les jeunes de moins de 25 ans représentent 40% des passages aux urgences pour ce motif.

Simultanément, la démographie médicale est caractérisée par un vieillissement marqué des praticiens : parmi les 7306 généralistes actifs au 31 décembre 2020 recensés par l'ARS, 44% étaient âgés de 55 ans et plus, fragilisant le renouvellement des professionnels. Le bassin thiernois souffre d'un réel déficit médical : depuis plus de trois ans, aucun pédopsychiatre n'exerce sur le territoire, laissant un vide dans la prise en charge de publics vulnérables.

Ces indicateurs nationaux et régionaux viennent soutenir le constat que les jeunes du bassin thiernois, déjà fragilisés par des parcours cumulant précarité sociale et absence de relais sanitaire, sont exposés à des risques psychiques non pris en charge localement.

La Mission Locale accueille régulièrement des jeunes présentant des problématiques de santé mentale, pour lesquels elle constitue la seule réponse disponible localement, en l'absence de professionnels ou d'orientations possibles.

Ces situations engendrent un glissement des missions vers des rôles de soutien social ou occupationnel, sans accès à une réponse santé adaptée. L'impact sur l'équipe de la Mission locale est fort car les conseillers font face à des demandes non ciblées, ce qu'elles ne sont pas prévues dans les rôles et missions d'une mission locale, mais pour lesquelles il n'existe pas de relais sanitaire local.

Les jeunes sont parfois mobilisés pour des activités de nature plutôt occupationnelle, à titre de stabilisation, faute de solution alternative. L'impossibilité à orienter vers un professionnel de santé entraîne chez les jeunes de la frustration, un sentiment d'impasse et un renoncement aux dispositifs de formation ou d'insertion.



3.5. La démographie des 15-29 ans : un déficit structurel préoccupant

Au 1er janvier 2025, la part des 15-29 ans résidant en France s'élève à 12,1 millions de personnes. Cette tranche d'âge représente ainsi 17,7% de la population totale.



Source : Les chiffres clés 2025 de la jeunesse - INJEP

Entre 2011 et 2022, la part des jeunes âgés de 15 à 29 ans dans la population totale a connu une baisse continue en Auvergne Rhône-Alpes comme dans le département du Puy-de-Dôme. Cette tendance, bien que modérée à l'échelle régionale et départementale, se révèle nettement plus marquée dans l'arrondissement de Thiers.

	2011	2016	2022
France	18,30 %	17,80 %	17,80%
Auvergne Rhône- Alpes	18,30%	17,70%	17,50%
Puy-de-Dôme	18,60%	17,90%	17,90%
Arrondissement Thiers	14,10%	13,60%	13,50%

Sources: Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

Données assemblées par la Mission locale Bassin thiernois

Alors que la part des 15-29 ans diminue légèrement de 0,8 point en Auvergne Rhône-Alpes et de 0,7 point dans le Puy-de-Dôme sur la période, l'arrondissement de Thiers enregistre une baisse plus importante, de 0,6 point, mais à partir d'un niveau déjà très inférieur (14,1 % en 2011 contre près de 18 % ailleurs). En 2022, les jeunes de 15 à 29 ans ne représentent plus que 13,5 % de la population de l'arrondissement, contre 17,5 % au niveau régional.

3.5. La démographie des 15-29 ans : un déficit structurel préoccupant

Sur le périmètre de la Mission locale Bassin Thiernois, ce déficit structurel de jeunes est préoccupant pour l'attractivité de l'arrondissement de Thiers et la dynamique de renouvellement des générations. Il traduit à la fois un vieillissement de la population locale, une moindre installation de jeunes actifs ou familles, et possiblement un départ de jeunes vers des zones offrant davantage d'opportunités en termes de formation, d'emploi et de services.

C'est ce que constatent les équipes de la Mission locale Bassin Thiernois avec un schéma répétitif de jeunes qui vont s'installer sur la ville centre du département : Clermont-Ferrand. Ce contexte induit une mobilisation forte des collectivités, dans la politique d'attractivité du territoire, en parallèle d'un rôle clé de la Mission locale dans la lutte contre la démobilisation des jeunes et dans le renforcement de l'ancrage territorial des 16-25 ans.

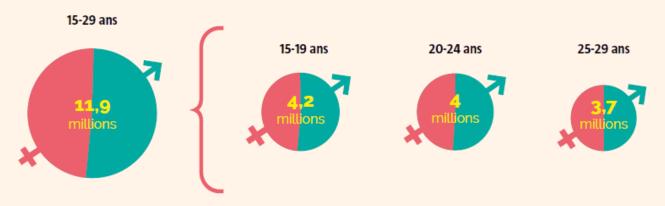
Concernant le zonage QPV, on note que la population en QPV **a augmenté de 12% entre 2013 et 2018** alors que la population de la ville de Thiers reste stable sur la même période.

Indicateur	Année de référence	QP MC	QP CA	Thiers QPV	Thiers Hors QPV	Ecart Thiers QPV / Hors QPV	Thiers
	2013	1 033	1 604	2 637	8 671		11 308
Population municipale	2018	1 174	1 769	2 943	8 835		11 778
	évolution	14 %	10 %	12 %	2 %	10	4 %

Source: Thiers Dore et Montagne, Contrat de ville 2024-2030, 26 mars 2024.

Dans le QPV, il y a une sur-représentation des moins de 25 ans et une sous-représentation des plus de 60 ans. Cela s'est accentué entre 2013 et 2018.

L'analyse de la population des 15-29 ans selon une répartition en trois tranches d'âge met en évidence un poids plus important des jeunes âgés de 15 à 19 ans, qui représentent environ 4,2 millions de personnes à l'échelle nationale. Cette classe d'âge constitue le groupe le plus nombreux au sein de cette jeunesse élargie.

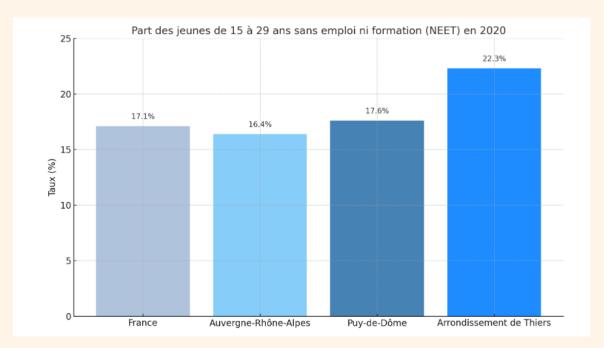


Source : INSEE, estimations de population, projections de population 2021-2070 (scénario central)

Ces jeunes sont majoritairement engagés dans des parcours de formation initiale (collège, lycée, enseignement professionnel ou supérieur), en transition vers la vie active, ou en quête d'une première autonomie sociale et économique. Ils se situent à un moment charnière du passage à l'âge adulte, marqué par des besoins spécifiques en termes d'orientation, d'accompagnement, et de sécurisation des parcours.

3.6. L'emploi et la formation : une jeunesse thiernoise particulièrement éloignée

Le périmètre d'intervention de la Mission locale Bassin Thiernois se caractérise par une situation d'insertion particulièrement fragile des jeunes. En 2020, 22,3 % des 15-29 ans de l'arrondissement de Thiers étaient NEET, ni en emploi, ni en études, ni en formation, soit une proportion nettement supérieure à celle observée à l'échelle du département du Puy-de-Dôme (17,6 %), et encore plus marquée par rapport à la moyenne régionale Auvergne Rhône-Alpes (16,4 %) établie par l'INSEE.



Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

Données assemblées par la Mission locale Bassin Thiernois

Cette situation témoigne d'un cumul de freins pour une part importante de la jeunesse locale: faible niveau de qualification, problèmes de santé ou de mobilité, isolement géographique ou familial, décrochage scolaire, ou encore manque d'opportunités d'emploi localement accessibles. Cette réalité accentue la nécessité d'une action renforcée de la Mission locale, qui demeure souvent le seul interlocuteur de proximité en capacité de proposer un accompagnement global et adapté.

Ce différentiel territorial met en lumière une réalité préoccupante pour la jeunesse locale: une part importante des jeunes se trouve en situation d'isolement professionnel et social, sans accès immédiat à une solution d'emploi, de formation ou de scolarisation.

Cette surreprésentation des jeunes dits «invisibles» témoigne d'un cumul de difficultés: niveau de qualification faible, mobilité restreinte, manque d'offre de formation locale, désertification médicale et prégnance des freins sociaux sur certains territoires qui ne centrent pas exclusivement sur les périmètres QPV ou les zones rurales isolées.

3.7. Typologie des jeunes accompagnés par la Mission locale Bassin Thiernois

Chaque année, la Mission locale Bassin Thiernois accompagne entre **1 000 et 1 200** jeunes, résidant dans les 45 communes de son périmètre d'intervention, la variabilité étant grandement dépendante des évolutions démographiques. Pour l'année 2024, ce sont exactement 1 130 jeunes qui ont bénéficié d'un accompagnement de la Mission locale, dont **358 jeunes en premier accueil.**

JEUNES ACCOMPAGNÉS

PREMIER ACCUEIL



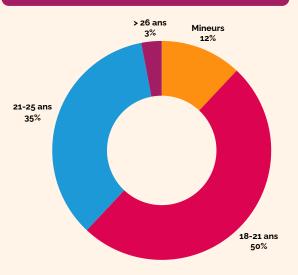
Source I-Milo : bilan d'activité 2024. Les chiffres clés. Mise en forme Mission locale Bassin thiernois

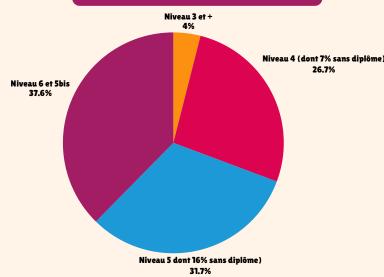
La moitié des jeunes accompagnés par la Mission Locale en 2024 avaient entre 18 et 21 ans, une répartition relativement constante d'une année sur l'autre. Toutefois, une caractéristique structurelle notable concerne la part des mineurs en premier accueil, qui s'élève à **12% des jeunes accompagnés**. Ce niveau, désormais stabilisé, a connu une progression marquée dans le sillage de la crise sanitaire de 2020. En effet, les mineurs représentaient 5% des publics en 2019, 6% en 2020, avant de doubler pour atteindre 12% dès 2021, un seuil qui s'est maintenu depuis.

La faiblesse du niveau de qualification demeure une autre dimension centrale du profil des jeunes accompagnés. Près de 70% des jeunes ont un niveau de formation inférieur au baccalauréat, un volume en progression d'environ 10 points depuis la crise de la COVID-19. Dans le même temps, la part des jeunes titulaires d'un niveau IV (baccalauréat) a diminué, tandis que celle des jeunes ayant un niveau supérieur au bac reste marginale et constante, autour de 3%. Ces éléments traduisent un renforcement de la précarité éducative et une fragilisation accrue des trajectoires scolaires sur le territoire.

AGE DES JEUNES ACCOMPAGNÉS

NIVEAU SCOLAIRE DES JEUNES ACCOMPAGNÉS

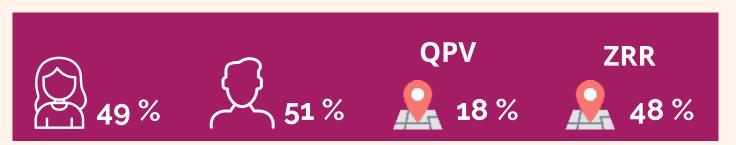




Source I-Milo : bilan d'activité 2024. Les chiffres clés. Mise en forme Mission locale Bassin thiernois

Près de **44% des jeunes** accompagnés par la Mission locale Bassin Thiernois sont en situation de NEET. Ce chiffre élevé illustre la fragilité des parcours d'insertion sur le territoire et souligne l'importance d'un accompagnement global et renforcé pour permettre à ces jeunes de construire un projet professionnel réaliste et durable.

La répartition des jeunes accompagnés par la Mission Locale selon le genre reste stable d'une année sur l'autre, marquée par une quasi-parité. En 2024, les jeunes femmes représentaient 49% des publics suivis, contre 51% pour les jeunes hommes. Cet équilibre, régulier dans le temps, témoigne d'un accès équitable à l'offre de services de la structure, quels que soient les profils ou les parcours.



Source I-Milo : bilan d'activité 2024. Les chiffres clés. Mise en forme Mission locale Bassin thiernois

Sur le plan territorial, les données confirment l'ancrage spécifique de l'action de la Mission Locale sur des zones classées prioritaires par les politiques publiques. Ainsi, 18 % des jeunes accompagnés résident en Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV), tandis que près d'un jeune sur deux (48 %) réside en zone de revitalisation rurale (ZRR). Cette forte représentation du lieu de domiciliation en ZRR souligne l'implantation rurale du périmètre d'intervention et les défis d'accès aux droits et aux services sur ces territoires peu denses. Elle vient légitimer, si besoin est, la forte présence de l'équipe de conseillers sur les infra-territoires, dans le cadre des permanences territoriales.

4. Le bassin thiernois à l'épreuve de l'insertion :

RÉALITÉS, TENSIONS ET RÉPONSES POUR LA JEUNESSE

4.1. Dépendance industrielle, rebonds économiques et dynamiques territoriales

Au niveau national, l'économie française a enregistré en 2024 une croissance considérée comme modeste de **+1,1%**. Cette performance recouvre des dynamiques contrastées: un troisième trimestre dynamique (+0,4%, largement porté par l'effet ponctuel des Jeux olympiques de Paris) suivi d'un repli au quatrième trimestre (-0,1%), attribué par le Ministère de l'Economie, des Finances, de la Souveraineté industrielle et économique au retour au niveau conjoncturel normal après l'événement sportif.

Avec un PIB régional estimé à 11% du PIB national, la Région Auvergne Rhône-Alpes s'impose comme la deuxième région économique de France derrière l'Île-de-France (Insee, Portrait de région, 2024). Son PIB par habitant, évalué à environ 42000€, dépasse la moyenne nationale et reflète une structure économique dense, diversifiée et performante.

Le Puy de Dôme bénéficie du dynamisme régional mais à une échelle plus locale. En 2024, 8 299 entreprises ont été créées dans le département (+7 % par rapport à 2023), soit 123 créations pour 10 000 habitants, contre 157 au niveau régional. Toutefois, selon le baromètre de la CCI, 52 % des dirigeants déclarent une baisse d'activité au premier semestre 2024, liée à la hausse des coûts (énergie, salaires, etc.) et à une demande insuffisante. Plus d'un tiers des entreprises ont reporté leurs investissements, et seulement 10 % indiquent à la CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole prévoir des recrutements au second semestre.

L'arrondissement de Thiers est intégré à une démarche de **Territoire d'Industries** dont le périmètre rassemble quatre intercommunalités : Entre Dore et Allier, Thiers Dore et Montagne, Ambert Livradois Forez dans le Puy-de-Dôme (63), et Loire Forez agglomération dans la Loire (42).

Le Territoire d'Industries se distingue par un tissu d'environ **1500** établissements industriels, un taux d'emploi dans l'industrie de **37 % des salariés**, soit plus du double de la moyenne nationale (16,4 %). Le secteur industriel y est très diversifié : **métallurgie** (29 % des établissements, 25 % des salariés), **plasturgie** (14 %), **agroalimentaire** (21 %), **textile et maroquinerie** (11 %) et **bois-papier** (10 %). Le savoir-faire artisanal historique dans la coutellerie demeure prégnant, avec environ 70 % de la production française de couteaux fabriquée dans l'arrondissement de Thiers.

Traditionnellement, l'arrondissement de Thiers est marqué par l'impact fort de la tradition coutelière. Avec le déclin de l'industrie coutelière, le territoire a su rester en lien avec son histoire et ses savoir-faire en se repositionnant sur la coutellerie d'art. La ville centre de Thiers accueille d'ailleurs chaque année depuis plus de 30 ans le festival international du couteau d'art, Coutellia, qui regroupe plus de 300 exposants, originaires de 22 pays et accueille entre 7 000 et 7 500 visiteurs selon les années. Le CFA industrie du territoire propose l'une des rares formations au métier de coutelier en France et met en œuvre un CAP Instruments coupants et de chirurgie, et un Brevet de Maîtrise coutelier réparateur. Un tourisme coutelier s'est développé avec la création d'un musée de la Coutellerie dynamique. Des coutelleries proposent par ailleurs aux touristes la possibilité de monter eux-mêmes leur propre couteau de poche.

Hormis la coutellerie, le territoire est marqué par l'activité industrielle de sous-traitance, sans forte valeur ajoutée, et pourtant indispensable pour satisfaire aux commandes de nombreuses entreprises donneuses d'ordre.

0

La principale conséquence du poids des activités de sous-traitance est l'impact immédiat sur le territoire des baisses d'activité économique. L'inverse est toutefois vrai également : il y a un impact immédiat sur le territoire lors des reprises d'activité économique.

Cela peut se traduire sur le terrain de la manière suivante : lorsqu'il y a une baisse de l'activité économique, le bassin d'emploi de Thiers figure parmi les premiers territoires impactés, et lorsqu'il y a un mouvement de reprise économique, le bassin d'emploi de Thiers figure parmi les premiers à repartir.

Les entreprises industrielles de sous-traitance sont de grosses utilisatrices de l'intérim, qui représente une variable d'ajustement fort intéressante pour adapter avec une grande réactivité les ressources de l'entreprise avec les variations de commandes.

Le bassin d'emploi de Thiers ne compte pas moins de 9 agences de travail temporaires implantées localement, ce qui est pour le moins surprenant au regard de sa taille.

En 2023, l'aire d'attraction de Thiers a enregistré 363 créations d'entreprises, principalement dans le commerce services (91), l'industrie manufacturière (48) et les services techniques ou administratifs (72) répertoriés par l'INSEE. Ce dynamisme local se conjugue à des initiatives publiques innovantes: Thiers est retenue dans l'expérimentation nationale « territoire zéro chômeur de longue durée », portée par l'économie sociale et solidaire pour favoriser l'emploi durable sur le territoire. Depuis 2016. Thiers expérimente le Territoire zéro chômeur de longue durée, ce dispositif d'Etat déployé dans les territoires fortement marqués par la demande d'emploi de longue durée, dans l'objectif de remettre sur le marché du travail les personnes très éloignées de l'emploi. Le principe fondamental s'appuie sur la création d'entreprises à but d'emploi (EBE) proposant des activités non-concurrentielles avec les activités économiques du territoire. Les EBE ont pour objectif principal de créer ces emplois sur des champs non-concurrentiels, selon le principe que d'une part, personne n'est inemployable à condition que le travail soit adapté, et d'autre part que le travail ne manque pas. Il s'agit de donner du sens au droit fondamental à l'emploi. Les 4 EBE en place à Thiers ont su trouver des activités pour permettre à 190 personnes d'accéder à un travail décent.

4.2. Contexte de l'emploi et du chômage sur le Bassin thiernois

1 - Taux d'emploi : faible qualification des publics de l'arrondissement de Thiers

Au niveau national, le taux d'emploi des 15-64 ans établi par l'INSEE atteint 68,8 % en 2024, un niveau historiquement élevé selon l'Insee. En parallèle, le taux de chômage reste stable à 7,4 %, après une légère hausse au 3e trimestre 2024 due à un ralentissement économique hors impact des Jeux olympiques.

Le taux d'emploi des jeunes âgés de 15 à 24 ans s'établit à 33,7 %, soit un niveau nettement inférieur à celui observé pour l'ensemble de la population active âgée de 15 à 64 ans, dont le taux d'emploi atteint 68,9 %. Ce différentiel de plus de 35 points reflète une réalité structurelle dont une hypothèse interprétative régulièrement évoquée serait liée à la forte proportion de jeunes encore engagés dans des parcours de formation initiale ou supérieure, qu'ils soient de nature académique ou professionnalisante.



Source : Les chiffres clés 2025 de la jeunesse - INJEP

La faible insertion dans l'emploi de cette tranche d'âge s'inscrit donc dans une logique de transition progressive vers le marché du travail. Il convient toutefois de rester attentif aux disparités internes et territoriales.

En effet, le taux d'emploi des jeunes hommes s'élève à 36,3 %, contre 33,5 % pour les jeunes femmes. Cette différence, bien que modérée, invite à une vigilance accrue quant aux freins spécifiques rencontrés par les jeunes femmes dans l'accès à l'emploi, en lien possible avec les choix d'orientation, la nature des contrats proposés ou les conditions de conciliation entre vie personnelle et professionnelle (maternité). Concernant les disparités territoriales, l'arrondissement de Thiers montre sa fragilité.

Concernant les disparités territoriales, l'arrondissement de Thiers montre sa fragilité. Aucune donnée relative au taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans n'a été trouvée pour un périmètre inférieur à la France. Les éléments apportés par les acteurs de terrain locaux dans les groupes de travail et instances locales retiennent plutôt le contexte local lié à la faible qualification des publics, en particulier des publics jeunes. Cela se traduit dans la structure des groupes socioprofessionnels et par une surreprésentation des ouvriers pour l'arrondissement de Thiers.

Groupe socioprofessionnel	Part en % de France	la population âgée d AURA	e 15 à 24 ans Arrond. Thiers
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2,8	2,5	1
Professions intermédiaires	9,9	8,4	6,2
Employés	15,3	14,5	12,2
Ouvriers	12,8	11,7	20,3
TOTAL	40,8	37,1	39,7

Source : Insee, RP2022 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2025.

Données assemblées par la Mission locale Bassin thiernois

Ces constats renforcent la nécessité d'un accompagnement différencié, individualisé et adapté aux parcours, porté par les acteurs du tout nouveau Réseau pour l'Emploi, et en particulier de la Mission Locale Bassin Thiernois. Ils soulignent également l'importance de sécuriser les transitions entre formation et emploi, en particulier pour les jeunes en situation de vulnérabilité.

2 - Taux de chômage et DEFM : une hausse modérée pour l'arrondissement de Thiers

Le chômage des jeunes reste élevé : 19,7 % fin décembre 2024, soit presque 1 jeune actif sur 5 à la recherche d'un emploi. Ce décalage s'explique en partie par la prolongation des études, mais aussi par une insertion professionnelle plus difficile à l'entrée sur le marché du travail.

La structure de l'emploi national des 15-24 ans s'établit comme suit :



- 9,5 % des emplois sont des CDD ou de l'intérim.
- 17,6 % des emplois sont à temps partiel.
- Le sous-emploi touche 4,3 % des actifs.
- Les jeunes sont surreprésentés dans les statuts précaires.

La région affiche des résultats globalement meilleurs que la moyenne nationale pour l'emploi des 15-64 ans avec un taux d'emploi de 69,4 % fin décembre 2024, et un taux de chômage de 6,4 % au 3ème trimestre 2024 établi par l'INSEE.

Malgré ce bon positionnement, la tribune Auvergne Rhône-Alpes indique que l'intérim chute de -3,5 % en 2024, notamment dans l'industrie et la construction. La tension sur le marché du travail reste forte : plus de la moitié des employeurs signalent des recrutements difficiles (57 % en 2023), surtout dans l'industrie (62 %) et la santé-social (72 %).



À fin décembre 2024, l'arrondissement de Thiers connaît une hausse modérée de la demande d'emploi de catégorie A de +0,9% avec 2 660 demandeurs d'emploi, tandis que le Puy-de-Dôme enregistre une augmentation plus marquée de +3,9% (25 803 demandeurs), particulièrement chez les femmes. L'ancienneté dans la demande d'emploi montre une tendance à la hausse des demandeurs d'emploi de longue durée, notamment sur l'arrondissement de Thiers où les demandeurs ayant plus d'un an d'ancienneté augmentent de +4,7% (contre +3,1% dans le département) selon la DARES.

Concernant le RSA, l'arrondissement de Thiers observe une légère baisse des allocataires, inscrits à France Travail, de -3,3% (589 allocataires), tandis que le Puy-de-Dôme enregistre une hausse significative de +4,5% (5 347 allocataires), soulignant une précarité croissante dans le département. L'étude de l'Observatoire des inégalités sur les communes les plus touchées par la pauvreté récemment publiée classe la ville de Thiers comme la 2ème ville la plus pauvre du département, à 1 point derrière Clermont-Ferrand. Il convient toutefois de préciser que l'étude est basée sur des données issues des recensement de la population de l'INSEE et les études relatives aux quartiers prioritaires de la politique de la ville datant de 2020.

Pour la baisse observée des allocataires du RSA inscrits à France Travail pour l'arrondissement de Thiers, il convient de rappeler qu'une expérimentation sur le Service public de l'insertion et de l'emploi est conduite depuis 2021 et qu'elle pourrait constituer une hypothèse interprétative intéressante pour justifier cette évolution favorable du territoire.

La demande d'emploi de catégorie A des bénéficiaires de l'obligation d'emploi augmente simultanément sur le périmètre de l'arrondissement de Thiers et sur le périmètre du Puy-de-Dôme, avec une demande plus forte au niveau local (+6,4%) qu'au niveau départemental (+5,2%).

Enfin, la DEFM de catégorie A des jeunes de moins de 26 ans connait une augmentation du chômage, plus marquée dans le Puy-de-Dôme (+7,2%) que dans l'arrondissement de Thiers (+2,8%).

Au 4ème trimestre 2024, le bassin d'emploi de Thiers et le département du Puy-de-Dôme présentent des profils distincts en termes de demande d'emploi des jeunes de moins de 26 ans, catégories ABCDE. Le bassin d'emploi de Thiers semble mieux maîtriser l'entrée des jeunes dans le chômage tandis que le département semble confronté à une précarité plus forte, notamment sur l'ancienneté dans la demande d'emploi et pour les jeunes bénéficiaires des aides sociales. Cela vient étayer les conclusions de l'étude publiée par l'Observatoire des inégalités (cf. infra).

Dans le bassin d'emploi de Thiers, France Travail établit le nombre total de jeunes demandeurs d'emploi à 1 262, en légère hausse (+0,6%), mais avec des disparités notables : les jeunes hommes sont plus nombreux et leur demande d'emploi augmente (+2,7% en un an), contrairement aux jeunes femmes dont la demande diminue légèrement (-1,7%). L'ancienneté dans la demande d'emploi révèle que la majorité des jeunes (76%) sont sans emploi depuis moins d'un an (en hausse de +1,9%), tandis que ceux ayant plus d'un an d'ancienneté sont en légère diminution (en baisse de -3,2%). Concernant les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail, le bassin d'emploi de Thiers comptabilise 82 jeunes allocataires, en légère baisse (-1,2%), et 42 jeunes bénéficient de l'obligation d'emploi, une diminution significative (-8,7%).

En comparaison, le Puy-de-Dôme compte 9 357 jeunes demandeurs d'emploi, soit une hausse plus marquée (\pm 3,4%). Les jeunes hommes et femmes connaissent une croissance de la demande d'emploi, avec des augmentations de \pm 4% pour les hommes et \pm 2,8% pour les femmes. La part des jeunes avec moins d'un an d'ancienneté est également plus élevée (\pm 80% et avec une évolution annuelle de \pm 2,8%), mais le nombre de jeunes ayant plus d'un an d'ancienneté augmente de manière plus significative (\pm 5,9%), ce qui traduit un chômage de plus longue durée. Le nombre de jeunes allocataires du RSA inscrits à France Travail est plus élevé dans le Puy-de-Dôme, avec 445 jeunes, soit une augmentation de \pm 3,5%. Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont également plus nombreux avec 268 jeunes, en hausse de \pm 1,5%.

Une analyse comparée de l'évolution du chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans entre 2011 et 2022 fait apparaître une évolution favorable en Auvergne Rhône-Alpes, dans le Puy-de-Dôme et dans l'arrondissement de Thiers.

Taux de chômage des 15 à 24 ans (en pourcentage)	Part en % de France	la population âgée de AURA	e 15 à 24 ans Arrond. Thiers
Année 2011	23,5	25,9	31,8
Année 2016	24,9	26,6	30,8
Année 2022	19,4	20,7	21,4

Source : Insee, RP2022 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2025.

Données assemblées par la Mission locale Bassin thiernois

En Auvergne Rhône-Alpes, la proportion de jeunes au chômage est passée de 23,5 % en 2011 à 19,4 % en 2022, marquant une amélioration significative de 4,1 points. Cette tendance s'observe également dans le Puy-de-Dôme, où le taux de chômage des jeunes a reculé de 5,2 points sur la même période, pour atteindre 20,7 % en 2022.

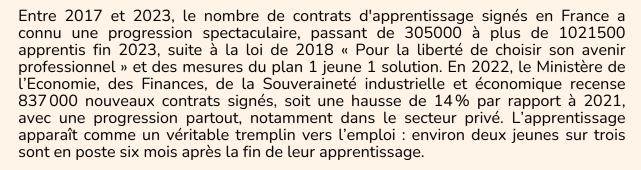
Mais c'est surtout à l'échelle de l'arrondissement de Thiers que la baisse est la plus spectaculaire. Le taux y atteignait 31,8 % en 2011, soit un niveau largement supérieur à la moyenne régionale et départementale, ce qui traduisait alors une insertion particulièrement difficile des jeunes sur le marché du travail local. En 2022, ce taux tombe à 21,4 %. Cela représente une baisse de plus de 10 points en une décennie – une dynamique de rattrapage notable pour un territoire historiquement fragile.

Ce recul du chômage des jeunes dans l'arrondissement de Thiers est d'autant plus remarquable qu'il permet au territoire de se rapprocher des niveaux observés à l'échelle régionale et départementale. Si des écarts persistent, ils se sont nettement réduits, témoignant d'une amélioration réelle de l'accès à l'emploi des jeunes. Cette évolution peut s'expliquer par plusieurs facteurs : une reprise d'activité dans les filières industrielles locales, des politiques publiques d'insertion ciblées (notamment à travers le dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée et le Territoire d'industries Lezoux – Thiers – Ambert - Montbrison), et une implication renforcée des acteurs de terrain, en particulier la Mission Locale.

Ce constat appelle à la fois à la reconnaissance des progrès accomplis et à la vigilance : les jeunes du bassin thiernois continuent d'être plus exposés au chômage que leurs homologues départementaux et régionaux, même si l'écart s'est réduit. La dynamique enclenchée doit donc être consolidée. Cela suppose de poursuivre les efforts en matière d'accompagnement renforcé, de développer l'accès aux dispositifs d'insertion, de renforcer les passerelles vers les métiers en tension, et d'ancrer les actions à destination des jeunes dans une logique territoriale à long terme. Dans cette perspective, l'apprentissage constitue un levier stratégique pour l'emploi local.

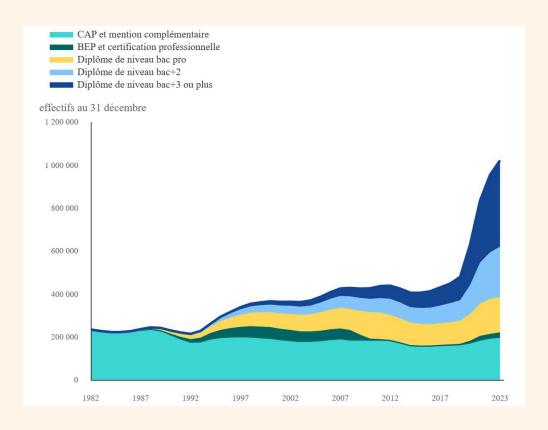


3 - L'apprentissage : un levier stratégique pour l'emploi local



En Auvergne Rhône-Alpes, la part des apprentis parmi les 1519 ans atteint 10,3 % fin 2023, bien au-dessus de la moyenne nationale (9,3 %). Le développement de l'apprentissage est d'autant plus visible que la région est industriellement dense, ce qui favorise l'adéquation entre les filières professionnelles et les besoins locaux.

L'analyse de l'évolution du nombre d'apprentis en France entre 1982 et 2023, selon leur niveau de diplôme préparé, au 31 décembre de chaque année, montre une relative stabilité jusque dans les années 1990, avec une fourchette de 200 à 250 000 jeunes apprentis, majoritairement en CAP et mentions complémentaires (bleu turquoise). Une croissance lente mais constante s'installe dès le milieu des années 1990, marquée par une diversification des niveaux de formation : le bac pro (jaune) et le bac+2 (bleu clair) prennent une place croissante. À partir de 2019, une forte accélération est visible, jusqu'au dépassement du million d'apprentis en 2023. Cela représente une multiplication par plus de 4 en 10 ans. Cette progression spectaculaire coïncide avec la réforme de 2018 évoquée précédemment, le plan «1 jeune, 1 solution» en 2020, et les primes à l'embauche pour les employeurs.



Source : INSEE, Formation et emploi édition 2025, apprentis en formation, Statistiques et études, 12 février 2025.

Dans le Puy-de-Dôme, l'INSEE indique que le recours à l'apprentissage est modéré mais favorable et le nombre d'apprentis s'établit à 8608 en fin 2022, soit une part de 9,3 % parmi les 1519 ans, légèrement inférieure à la moyenne régionale mais comparable au niveau national.

Sur le plan local, malgré l'absence de données précises à l'échelle de l'arrondissement de Thiers, deux éléments majeurs plaident en faveur d'un développement stratégique de l'apprentissage. Le premier a trait à la vocation industrielle et artisanale du territoire, notamment dans les métiers de la coutellerie, de la plasturgie et de la métallurgie, qui nécessite une transmission de savoir-faire et une main d'œuvre formée. Le second trouve son fondement dans la nature même du dispositif d'apprentissage car il permet de conjuguer immersion pratique et qualification reconnue, précisément ce dont les entreprises locales ont besoin.



De manière concrète et impliquée, la Mission Locale Bassin Thiernois déploie un dispositif de préapprentissage financé par des fonds européens, garantissant deux équivalents temps plein (ETP) dédiés au repérage, à l'accompagnement et au suivi des jeunes. En 2024, ce dispositif a permis le repérage de 183 jeunes éligibles, l'entrée de 93 jeunes en accompagnement vers le préapprentissage, et la sortie positive de 68 d'entre eux (73%), réparties comme suit : 23 contrats d'apprentissage signés, 8 accès à l'emploi direct en CDI ou CDD, 5 entrées en formations qualifiantes, et 11 retours en formation initiale. Cette action contribue non seulement à l'insertion professionnelle des jeunes du territoire, mais alimente également les filières locales en profils qualifiés.

L'apprentissage s'inscrit dans une dynamique favorable à l'insertion durable des jeunes. Les chiffres nationaux montrent que les apprentis diplômés du CAP ou du bac pro ont un taux d'emploi nettement supérieur à leurs homologues scolaires (69% versus 37% pour le CAP, 76% versus 53% pour le bac pro). En outre, l'apprentissage favorise l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations ce qu'il attire des jeunes issus de milieux moins favorisés, tels que les quartiers politiques de la ville, et améliore leur employabilité (INSEE).



4 - L'intérim : un levier d'emploi local mais précaire pour les jeunes

Selon un article de La Montagne (juillet 2025), le secteur de l'intérim en Auvergne Rhône-Alpes connaît un ralentissement notable, tandis que Randstad annonce une accélération du recours à ce mode de recrutement malgré une conjoncture économique plus prudente. Ce paradoxe traduit une stratégie des entreprises locales de privilégier une flexibilité accrue face aux tensions sur l'emploi et la conjoncture incertaine.

La DREETS Auvergne Rhône-Alpes identifie l'intérim comme un indicateur sensible des tensions conjoncturelles : en 2024-2025, le recours aux missions temporaires reste élevé dans les secteurs de l'industrie, de la logistique, de l'agro-alimentaire et du commerce/distribution.

Dans le Puy-de-Dôme, un cumul supérieur à 100 offres d'intérim sont régulièrement recensées sur Indeed, témoignant d'un recours massif à ces contrats dans le secteur industriel, la logistique, l'agro-alimentaire et l'accueil. À Thiers, les principales agences telles que Acto Intérim, Manpower, Adecco recensent régulièrement des missions d'intérim : conducteur de ligne, opérateur production, cariste, opérateur plasturgie, etc., à des rémunérations autour de 11,88 à 12,30 € de l'heure.

L'intérim représente donc une part significative de l'emploi local, en particulier pour les jeunes non qualifiés ou en reconversion, mais ces emplois restent souvent courts, peu stabilisés et peu reconductibles dans le bassin. Parmi ses avantages pour les jeunes accompagnés par la Mission locale Bassin Thiernois, on recense l'insertion immédiate pour les jeunes sans diplômes ou peu qualifiés. C'est aussi l'occasion de découvrir et tester des secteurs et des gestes professionnels sur des missions d'opérateurs, de manutentionnaires et sur tous les postes intérim en industrie de manière plus générale. En termes de limite, signalons le risque de précarisation induit par les renouvellements limités, la rareté des contrats long et les salaires horaires souvent proches du SMIC. Un risque de spirale de courte durée trouve son fondement dans les formations insuffisantes et le manque de perspectives de stabilité. Le bassin thiernois est particulièrement exposé aux aléas conjoncturels et peut être parmi les premiers impactés lors des baisses d'activité.



5 - Lien entre emploi, précarité et territoires en politique de la ville

En termes sociologiques, les deux principales caractéristiques qui différencie le périmètre d'intervention de la Mission Locale ont été développés précédemment : la grande précarité sociale et les deux communautés de voyageurs.

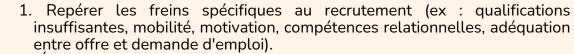
Le lien entre emploi, et quartiers prioritaires est particulièrement saillant à l'échelle du bassin thiernois. Le quartier prioritaire « Thiers – Le Moutier » concentre une part importante de jeunes en difficulté d'insertion, avec des indicateurs nettement au-dessus de la moyenne du territoire : taux de chômage des jeunes élevé, décrochage scolaire, inactivité prolongée. Ce diagnostic territorial est directement corrélé aux réalités socioéconomiques du quartier : précarité des familles, faible niveau de qualification, difficultés de mobilité, voire d'accès à la santé.

Dans ce contexte, le dispositif « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » (TZCLD), expérimenté à Thiers depuis 2016, a permis d'offrir des solutions de remobilisation durable à des personnes très éloignées de l'emploi. Son périmètre d'application couvre spécifiquement les anciens quartiers QPV, ce qui a eu un effet d'aubaine sur certains publics : plusieurs personnes ont fait le choix de s'installer dans le quartier pour pouvoir bénéficier de ce dispositif. Ce phénomène, encore marginal, interroge toutefois les limites de certains zonages administratifs en termes d'égalité d'accès aux dispositifs publics.

Face à ces constats, la Mission Locale Bassin Thiernois a choisi de ne pas cibler ses actions spécifiquement sur les jeunes des QPV, afin d'éviter une discrimination territoriale inversée. L'offre de services de la Mission Locale s'adresse à l'ensemble des jeunes du territoire, dans une logique d'équité réelle et de continuité territoriale. Cette position vise à garantir que la réponse en matière d'insertion repose sur les besoins des jeunes plutôt que sur leur adresse administrative. Elle constitue également une réponse à la complexité des mobilités résidentielles observées sur le territoire, notamment en lien avec les politiques d'emploi et de logement.

4.3. Eléments issus des groupes de travail « Recrutement et emploi »

A partir des données froides du diagnostic présentées ci-dessus, différents groupes de travail se sont réunis et ont abordé la réflexion à partir de la même approche méthodologique. Les groupes de travail « recrutement et emploi » se sont réunis avec pour objectif principal d'identifier les difficultés rencontrées par les jeunes pour accéder à l'emploi. Il a adopté une approche triple :



2. Évaluer les dispositifs et partenariats efficaces pour faciliter l'entrée sur le marché du travail (ex : accompagnements individualisés, formation préalable, stages en entreprise, liens avec les entreprises locales).

3. Identifier les leviers à renforcer ou à créer pour améliorer l'employabilité initiale des jeunes.

Cette triple entrée a permis de dégager des constats de terrain, d'identifier des points forts et des leviers existants, de repérer des freins, obstacles et manques, et d'en dégager des besoins repérés et des pistes d'amélioration.

1 - Constats de terrain

De nombreux jeunes sont en intérim. Une baisse de l'emploi est observée sur le bassin, notamment dans le secteur industriel. Des difficultés d'orientation vers les métiers de l'industrie sont régulièrement rencontrées. Les offres d'emploi disponibles sont souvent qualifiées voire très qualifiées. L'offre de formation adaptée est insuffisante.

Une baisse des contacts employeurs avec la Mission Locale est constatée, en lien avec la diminution du nombre d'offres. La recherche d'offres ciblées fonctionne bien dans le cadre de l'apprentissage grâce au réseau partenarial. De nombreux autres réseaux de diffusion des offres sont utilisés par les jeunes, notamment des applications comme Side (intérim) ou des plateformes comme Indeed et Hellowork. France Travail ne recense qu'environ un tiers des offres réellement présentes sur le territoire.

De plus, l'intelligence artificielle utilisée dans les processus de recrutement modifie les pratiques.



La préparation du jeune à l'embauche est une étape importante : revoir le CV, la méthode de présentation, décrypter une offre d'emploi, préparer aux réponses négatives ou aux absences de réponse.

Certains publics sont stigmatisés dans les démarches de recrutement. L'emploi évolue, notamment les emplois saisonniers ou peu qualifiés, avec des changements à venir notamment sur les lignes de production comme chez Limagrain. Ces emplois sont appelés à disparaître dans les années à venir.

Les attentes des jeunes ne correspondent pas toujours au marché de l'emploi. Une vision idéalisée du travail est fréquente. L'apprentissage et l'éducation jouent un rôle important, avec des préjugés et idées reçues venant parfois de la sphère familiale. L'image de l'argent facile et rapide à travers des activités illégales ou perçues comme ludiques (Réseau sociaux) est présente chez certains jeunes.

La place du travail dans la société évolue. Le CDI peut susciter de la peur. La distinction entre travail à long terme et travail alimentaire est à clarifier avec les jeunes. Un travail important est nécessaire en amont pour les accompagner vers l'emploi et lever divers

2 - Points forts et leviers existants

Le territoire bénéficie d'une diversité d'offres d'emploi en termes de secteurs d'activité. Plusieurs dispositifs et actions sont identifiés comme leviers efficaces pour l'accompagnement vers et dans l'emploi des jeunes: le préapprentissage, «6 minutes pour convaincre», le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), le parrainage, les PMSMP, ainsi que la charte Je m'engage pour la jeunesse de mon territoire qui est en cours de déploiement.

Le partenariat avec les agences d'intérim reste solide, malgré une baisse globale des offres. Les Centres de Formation d'Apprentis (CFA) et les employeurs contactent régulièrement la Mission Locale pour des recrutements en apprentissage, ce qui confirme la bonne visibilité et le bon référencement de la structure sur ce champ.

La Mission Locale dispose également d'une bonne connaissance de son public et de ses attentes. Les référents emploi et apprentissage sont bien identifiés, facilitant le suivi et la mobilisation des ressources adaptées.

3 - Freins, obstacles et manques

Une perte progressive de contact avec les entreprises du territoire est constatée depuis plusieurs années. La promotion de profils de jeunes rencontrant des difficultés d'insertion est également compliquée, en raison d'un manque de repères vis-à-vis des besoins des entreprises locales ou d'un manque de temps lors des entretiens.

La base de données i-Milo n'est pas un outil adapté pour le suivi des relations entreprises. Elle est jugée chronophage et complexe, ce qui freine la saisie et l'exploitation des informations.

Depuis la COVID-19, et suite à la nouvelle organisation interne, avec des conseillers dédiés au CEJ, la prospection entreprise est plus difficile pour les conseillers généraux (hors référence emploi et apprentissage), qui disposent de moins de viviers de jeunes à proposer. Cela contraste avec l'ancienne organisation dans laquelle chaque conseiller animait deux groupes Garantie Jeunes par an, permettant une meilleure connaissance des profils et un vivier plus large pour les actions de prospection.

Au sein de la Mission Locale, certaines habitudes de travail cloisonnées limitent parfois la fluidité et la réactivité des actions menées, engendre des difficultés concrètes en matière de partage d'informations, de suivi et de mobilisation des profils.

4 - Besoins repérés et pistes d'amélioration

Des besoins sont clairement identifiés pour renforcer la communication entre les membres de l'équipe, améliorer la circulation des données et mettre en place des outils collaboratifs adaptés, afin d'assurer une meilleure coordination dans le suivi des jeunes et des relations entreprises.

Il apparaît essentiel de redonner du temps à la relation humaine, en favorisant l'installation d'un lien de confiance entre les jeunes, les entreprises et les conseillers. Cela suppose également un temps consacré à la découverte des entreprises, à la montée en compétence des professionnels, ainsi qu'une réflexion sur l'organisation du travail.

Le besoin d'une prospection physique renforcée est également exprimé. La Mission Locale doit être positionnée comme un acteur au service des entreprises, et non l'inverse. Il est nécessaire de questionner les conditions et les moyens à mobiliser pour répondre concrètement aux attentes des employeurs, notamment en matière d'accueil de profils atypiques.



La recherche d'offres ciblées et le travail sur le marché caché de l'emploi doivent être poursuivis et renforcés. Le développement d'un réseau de petites entreprises du territoire est également identifié comme une priorité. Le partenariat avec le Fonds Territorial (FT) est à améliorer, pour optimiser les échanges et les actions coordonnées.

Dans le fonctionnement antérieur, chaque conseiller disposait d'un vivier de jeunes à mobiliser, ce qui facilitait les démarches. Il était également possible d'aller à la rencontre des entreprises en dehors des horaires classiques, notamment après 17h, ce qui est aujourd'hui plus difficile.

L'intensification des liens avec les CFA et les GEIQ est un autre axe à développer, notamment dans la logique d'apprentissage.

4.4. Eléments issus des groupes de travail « Maintien dans l'emploi »

L'objectif principal des groupes de travail « Maintien dans l'emploi » consistait à identifier les facteurs qui permettent ou empêchent les jeunes de rester durablement en emploi une fois recrutés. L'approche à triple entrée reposait sur les points suivants :



2. Identifier les dispositifs et les partenariats existants qui favorisent un maintien réussi (ex : accompagnement post-embauche, médiation en entreprise, soutien social).

3. Proposer des solutions pour lever les freins structurels ou personnels et assurer la pérennité des emplois occupés par les jeunes.

1 - Constats de terrain

Dans le quotidien professionnel de la Mission Locale, le maintien des jeunes dans l'emploi après leur embauche constitue une problématique récurrente. Un accompagnement est souvent réalisé avec le jeune durant la période d'essai, moment charnière où de nombreuses ruptures peuvent survenir. Ce suivi précoce permet d'identifier rapidement les difficultés d'adaptation et d'y répondre, dans la mesure du possible.

Les contacts directs avec les entreprises restent néanmoins limités, en dehors du cadre spécifique de l'apprentissage, pour lequel un lien est généralement maintenu, notamment lors de la période d'essai. Des échanges sont également possibles via les CFA ou Cap Emploi, dans le cadre de situations particulières. En revanche, lorsque l'entreprise contacte spontanément la Mission Locale, cela intervient généralement en situation de crise ou de tension, souvent annonciatrice d'une rupture du contrat.

Hors période d'essai, la relation entre la Mission Locale et les entreprises est très limitée concernant le suivi du maintien en emploi. Il existe peu de sollicitations ou de retours d'informations de la part des employeurs, ce qui complique l'anticipation des difficultés et la mise en place d'actions correctives en temps utile.

Le suivi dans l'emploi s'avère plus efficace lorsqu'il a été précédé d'un accompagnement dès les étapes de recherche ou de recrutement. Le fait d'avoir travaillé le projet professionnel en amont, d'avoir construit une relation de confiance avec le jeune, facilite le dialogue et la continuité de l'accompagnement après l'entrée en poste.

Ce lien de confiance avec la Mission Locale incite les jeunes à revenir vers leur conseiller lorsqu'ils rencontrent des difficultés en emploi, ce qui constitue un levier important. Toutefois, des problèmes de réputation persistent : certains employeurs généralisent des expériences négatives passées à l'ensemble des jeunes, ce qui nuit à la qualité de la relation employeur-employé. Cette fragilité des liens professionnels, souvent alimentée par des malentendus ou des représentations erronées, constitue un facteur de rupture.

Dans ce contexte, la communication entre les jeunes et les employeurs est un enjeu majeur. Elle s'avère souvent insuffisante ou maladroite, nécessitant l'intervention de la Mission Locale en tant que tiers médiateur. Ce rôle de médiation est essentiel pour favoriser le dialogue, désamorcer les tensions, rétablir la confiance et sécuriser les parcours en emploi.

2 - Points forts et leviers existants

Le suivi individualisé du jeune, en particulier durant la période d'essai, constitue un levier important dans la prévention des ruptures de contrat. Ce temps d'échange permet de faire un point sur l'intégration, d'identifier les difficultés éventuelles, et de proposer un appui rapide et ciblé.

Les PMSMP (Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel) sont également des outils mobilisables en amont de l'embauche. Elles facilitent l'adaptation au poste et permettent de construire une relation de travail progressive entre le jeune et l'employeur, réduisant ainsi les risques d'échec à l'entrée en emploi.

Le lien de confiance instauré entre le jeune et la Mission Locale est un véritable point fort. Grâce à ce lien, les jeunes n'hésitent pas à revenir spontanément ou à contacter leur conseiller en cas de difficulté. Cette proximité favorise la réactivité de l'accompagnement et le maintien du jeune dans l'emploi.

Enfin, même si les relations directes avec les entreprises sont limitées hors période d'essai, la Mission Locale joue un rôle de médiation important, notamment lorsqu'un problème est signalé. Cette posture de tiers facilite la communication entre le jeune et l'employeur, et peut permettre de désamorcer les tensions.

3 - Freins, obstacles et manques

La Mission Locale n'est pas toujours identifiée par les entreprises comme un acteur de médiation dans la relation avec les jeunes en emploi. Ce manque de reconnaissance de son rôle potentiel limite les possibilités d'intervention en amont des ruptures.

Le manque de temps des conseillers constitue également un frein à la mise en place d'un suivi régulier et approfondi après l'embauche, en particulier lorsque l'accompagnement du jeune n'a pas commencé avant son entrée en poste.

Il arrive fréquemment que ni le jeune, ni l'employeur ne sollicitent la Mission Locale, même en cas de difficulté. Dans de nombreuses situations, le jeune réagit tardivement, après que la situation s'est déjà dégradée ou qu'une rupture est consommée, ce qui réduit considérablement les marges d'action de l'accompagnement.

Ces freins rendent plus difficile la sécurisation des parcours et montrent la nécessité d'agir davantage en prévention, en amont des situations de crise.

4 - Besoins repérés et pistes d'amélioration

Plusieurs pistes d'amélioration ont été identifiées afin de renforcer le maintien des jeunes dans l'emploi et prévenir les ruptures de parcours.

La formation des équipes à la méthode IOD est une piste à explorer, notamment pour mieux accompagner les petites entreprises dans l'intégration de jeunes salariés. Cette approche permettrait un travail conjoint avec l'employeur sur la définition du poste, ainsi qu'un ajustement du profil recherché aux compétences et aux réalités des jeunes dits "inemployables".

Le recours à l'AFEST pourrait également être développé. Ce dispositif offre un cadre souple pour former le jeune directement sur son poste de travail, tout en favorisant son adaptation progressive et durable à l'environnement professionnel.

Enfin, la création de supports pédagogiques à destination des jeunes est envisagée, notamment sous forme de tutoriels en ligne sur le droit du travail, à intégrer dans une rubrique dédiée du site internet de la Mission Locale (ex. : "Je suis en emploi : qui peut m'aider ?"). Ces outils permettraient de renforcer leur autonomie et leur compréhension des droits et devoirs en situation d'emploi.

Corientation et la formation:

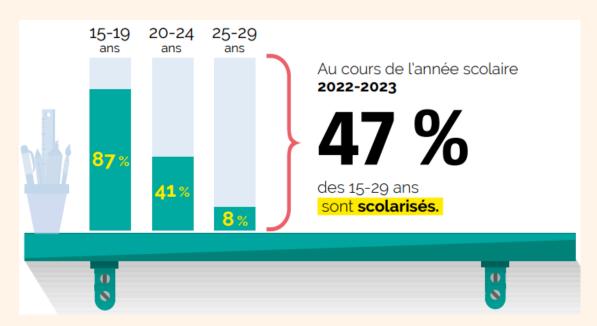
DES LEVIERS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE SOUS-EXPLOITÉS

Une insertion professionnelle durable passe nécessairement par un socle de compétences et de qualifications adaptées. Dans un territoire où les jeunes peu ou pas qualifiés sont surreprésentés parmi les publics accompagnés par la Mission locale, la question de l'accès à la formation est centrale. Elle recoupe des enjeux d'orientation, de scolarisation, de mobilité, d'offre de formation disponible localement, mais aussi de représentations sociales, de contraintes économiques familiales ou encore de ruptures de parcours.

5.1. Une sortie précoce du système de formation initiale et un enjeu fort d'accès à la qualification pour la jeunesse

Rappelons ici que l'arrondissement de Thiers se distingue par une proportion particulièrement élevée de jeunes en situation de décrochage vis-à-vis des parcours d'insertion classiques. En 2020, 22,3 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans y étaient considérés comme NEET – ni en emploi, ni en études, ni en formation – un chiffre nettement supérieur à la moyenne départementale (17,6 %), et encore davantage à celle de la région Auvergne Rhône-Alpes (16,4 %). Cet écart marque une réalité structurelle sur le bassin thiernois : un retrait précoce et massif de nombreux jeunes vis-à-vis de tout parcours qualifiant, qui complexifie l'intervention des acteurs de l'appée scolaire 2022-2023 montrent que 47 % des

À l'échelle nationale, les données de l'année scolaire 2022-2023 montrent que 47 % des jeunes de 15 à 29 ans sont encore scolarisés, mais cette part décroît fortement avec l'âge : ils sont 87 % à l'être entre 15 et 19 ans, 41 % entre 20 et 24 ans, et seulement 8 % entre 25 et 29 ans.



Source : Les chiffres clés 2025 de la jeunesse - INJEP

La fin de scolarité moyenne se situe ainsi à 21,8 ans, traduisant un prolongement de la durée de formation pour certains, mais aussi des sorties sans qualification pour d'autres, en particulier dans les territoires ruraux ou industriels comme le bassin thiernois. Les données de scolarisation issues de l'INSEE permettent de mettre en lumière une caractéristique forte de l'arrondissement de Thiers : la scolarisation des jeunes y chute nettement plus tôt qu'ailleurs, traduisant un rapport plus distendu à la formation initiale et un retrait précoce de l'appareil éducatif.

Âge	Part de AURA	la population scolaris PDD	ée en % Arrond. Thiers
2 à 5 ans	73,8	72,9	74,7
6 à 10 ans	97,4	97,6	97,8
11 à 14 ans	98,4	98,5	98,1
15 à 17 ans	96,2	95,5	95
18 à 24 ans	51,9	59	33,3
25 à 29 ans	8,1	10,7	2,2
30 ans ou +	1	0,9	0,5

Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

Données assemblées par la Mission locale Bassin thiernois

Jusqu'à l'âge de 17 ans, les taux de scolarisation restent élevés et proches des moyennes départementales et régionales : 95% des 15-17 ans sont scolarisés dans l'arrondissement de Thiers, contre 95,5% dans le Puy-de-Dôme et 96,2% en Auvergne Rhône-Alpes. Ces chiffres sont globalement conformes aux obligations scolaires issues de la Loi pour l'école de la confiance du 26 juillet 2019, et traduisent une bonne couverture du système éducatif jusqu'à la fin du secondaire.

Mais à partir de 18 ans, le décrochage devient brutal. Seulement 33,3 % des 18-24 ans de l'arrondissement de Thiers sont encore en formation, soit près de 20 points de moins que dans le département (59 %) et presque 19 points de moins que la moyenne régionale (51,9 %). Cette différence est encore plus marquée chez les 25-29 ans, où seulement 2,2 % des jeunes sont encore scolarisés, contre 10,7 % dans le Puy-de-Dôme et 8,1 % en région. Ces écarts soulignent une tendance lourde : la grande majorité des jeunes quittent le système de formation initiale sans prolonger leur parcours post-bac, ce qui a des conséquences directes sur leur niveau de qualification et leur insertion professionnelle.



Cette situation est particulièrement préoccupante pour un territoire où les jeunes peu ou pas qualifiés sont déjà surreprésentés parmi les publics accompagnés par la Mission locale, et où les opportunités de formation en proximité sont limitées. L'éloignement des pôles universitaires, les freins à la mobilité, le manque d'attractivité des filières industrielles et coutelières, mais aussi la nécessité économique de «gagner sa vie tôt» dans des familles souvent modestes ou fragiles, contribuent à expliquer cette désertion rapide de la formation initiale.

À ces facteurs structurels s'ajoutent également des logiques socioculturelles spécifiques déjà évoquées, en particulier au sein de la communauté des gens du voyage, très présente sur le territoire. Dans ces familles, la sortie du système scolaire est planifiée très en amont, selon un cadre traditionnel bien établi : les jeunes sont préparés dès l'enfance à quitter le collège à leur 16° anniversaire, souvent sans autre perspective éducative.

Ce retrait n'est pas subi, mais au contraire intégré à une trajectoire attendue, construite autour de la mobilité familiale, des engagements familiaux autour de la saisonnalité agricole, et d'une conception de l'éducation perçue comme peu compatible avec leur mode de vie. Il n'est pas rare que les familles prennent rendez-vous avec la Mission locale dès les 15 ans révolus du jeune, pour une inscription effective le jour de ses 16 ans, dans l'objectif de se conformer à l'obligation légale de formation. Il convient par ailleurs de préciser que les statistiques INSEE correspondant au périmètre de l'arrondissement de Thiers excluent les 6 communes relevant de la permanence de Maringues, qui accueille une des deux communautés de voyageurs relevant du périmètre d'intervention de la Mission Locale. De fait, la réalité de terrain est plus élevée que les statistiques présentées sur un périmètre plus restreint que celui de la Mission locale.

Cette anticipation, si elle atteste d'une certaine forme de connaissance des dispositifs, met en lumière l'écart persistant entre les cadres réglementaires nationaux et les pratiques culturelles locales. Elle oblige la Mission Locale à déployer des accompagnements très spécifiques, dans un contexte où le recours à la formation initiale, à l'apprentissage ou même à la formation qualifiante reste très limité, voire refusé par les familles. Ces jeunes, très éloignés des standards scolaires, nécessitent des parcours de remobilisation sur-mesure, ancrés dans le respect des réalités culturelles tout en ouvrant progressivement des perspectives d'insertion.

5.2. L'obligation de formation des mineurs : un nouveau cadre, de nouveaux équilibres

Depuis la loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance, l'obligation de formation a été étendue jusqu'à 18 ans. Entrée en vigueur à la rentrée 2020, cette mesure concerne tous les jeunes mineurs sortis du système scolaire, avec ou sans qualification. Elle s'inscrit dans la continuité de l'obligation d'instruction jusqu'à 16 ans et poursuit un objectif de prévention du décrochage et d'accompagnement vers l'insertion.

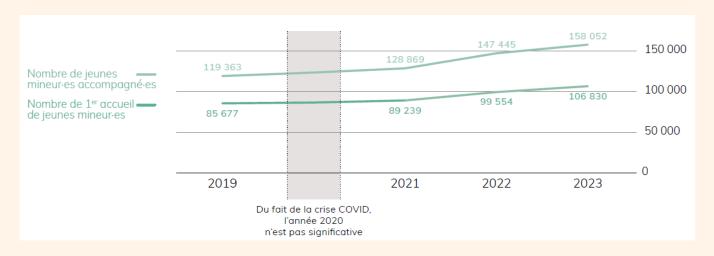
La Mission Locale est désignée comme l'un des garants de cette obligation. Elle agit en co-pilotage des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), aux côtés des CIO et de l'Éducation nationale, et en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire, et principalement la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) et les réseaux Formation Qualification Emploi (FOQUALE) de l'Education nationale. Le respect de cette obligation peut se traduire par différentes situations: poursuite d'études, apprentissage, formation qualifiante ou certifiante, service civique, emploi, ou accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie (PACEA). Seuls les jeunes empêchés pour raisons de santé, médicalement justifiées, peuvent en être exemptés.

Ce cadre a néanmoins bousculé certains fondements du travail en Mission Locale, en particulier le principe de libre adhésion. L'entrée dans une logique d'obligation a nécessité des ajustements, parfois complexes, mais elle a aussi renforcé les partenariats et clarifié les rôles de chacun. Elle a permis d'accélérer la structuration d'un écosystème local au service des jeunes, en renforçant les coopérations entre institutions, et en rendant plus visibles certains jeunes jusque-là « hors radar ».

Des zones d'ombre subsistent néanmoins, notamment sur le rôle du Conseil départemental dans le traitement des signalements des jeunes en situation de non-respect de l'obligation. Cette compétence, variablement exercée selon les territoires, nécessiterait davantage de coordination, ce qui peut générer des ruptures dans l'accompagnement.

Enfin, il est important de rappeler que les Missions Locales n'ont pas attendu le décret d'application de 2020 pour agir. Depuis 2011, elles sont parties prenantes des PSAD et repèrent déjà des mineurs en situation de décrochage, qu'elles accompagnent avec souplesse et réactivité. L'obligation de formation a simplement consolidé ce rôle, reconnu désormais par la loi, et positionné les Missions Locales comme actrices clés de la lutte contre l'invisibilité sociale et scolaire des jeunes. Cela est particulièrement vrai pour la Mission locale Bassin thiernois où le partenariat avec les acteurs de l'Education nationale avait débuté bien avant 2011, dans le cadre de l'apprentissage et son comité de suivi local, piloté par la Mission locale.

Dans le prolongement du renforcement du rôle des Missions Locales inscrit dans le cadre législatif et réglementaire de l'obligation de formation, l'Union nationale des Missions Locales observe une augmentation continue du nombre de mineurs accompagnés par le réseau ces dernières années. Cette progression, observable à l'échelle nationale comme locale, a conduit les structures à adapter en profondeur leurs modalités d'accompagnement.



Source: UNML, Grand angle sur l'accompagnement des jeunes, 2024.

Accueillir un jeune mineur implique en effet de repenser la relation professionnelle dans ses dimensions spécifiques: prise en compte du lien aux représentants légaux, articulation avec les acteurs de la protection de l'enfance et de l'Éducation nationale, temporalités différentes, maturation du projet plus progressive. L'accompagnement doit intégrer ces réalités pour être pleinement pertinent et sécurisant. C'est pourquoi l'accueil, l'accompagnement et les solutions proposées aux mineurs ne peuvent être calqués sur ceux destinés aux jeunes majeurs. Il s'agit d'une dynamique d'adaptation continue, qui mobilise l'ensemble des professionnels et partenaires dans une logique de co-construction de parcours adaptés.

La répartition par âge des jeunes en contact relevant de l'obligation de formation, telle qu'établie par l'UNML au 31 décembre 2023, met en évidence une forte prédominance des 17 ans (56,2%), suivis des 16 ans (26,8%) et, dans une moindre mesure, des 18 ans (17%), qui peuvent encore être considérés dans ce cadre selon les situations.

À l'échelle de la Mission locale Bassin Thiernois, cette tendance s'inscrit dans une dynamique locale marquée: à la fin de l'année 2024, les jeunes mineurs représentaient 12% des jeunes reçus en premier accueil, mais surtout 32% des jeunes effectivement engagés dans un accompagnement.



5.3. Faiblesse du taux de scolarisation après 18 ans : une faiblesse structurelle du territoire

L'analyse de l'évolution du taux de scolarisation entre 2011 et 2022 fait apparaître une singularité marquée pour l'arrondissement de Thiers, notamment à partir de 18 ans. Alors que les taux de scolarisation des enfants et adolescents jusqu'à 17 ans restent globalement comparables aux moyennes départementales et régionales, un décrochage net s'observe dès l'entrée dans l'âge adulte.



Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

Données assemblées par la Mission locale Bassin thiernois

Ainsi, en 2022, seuls 33,3 % des 18-24 ans de l'arrondissement de Thiers sont scolarisés, contre 59 % dans le Puy-de-Dôme et 51,9 % en Auvergne Rhône-Alpes. Cet écart, déjà sensible en 2011 (35,3 % pour l'arrondissement de Thiers contre 59 % dans le département), s'est maintenu voire accentué, illustrant une déscolarisation précoce des jeunes adultes dans le territoire. Rappelons une fois encore que ces données excluent la permanence de Maringues qui accueille une communauté de voyageurs, avec une forte tradition de déscolarisation des jeunes à l'âge de 16 ans.

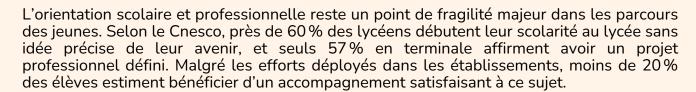
Le phénomène est encore plus accentué chez les 25-29 ans, où la part des jeunes scolarisés dans l'arrondissement chute à 2,2%, contre 10,7% dans le Puy-de-Dôme et 8,1% en région.

Ce très faible niveau traduit une faible poursuite d'études supérieures, que l'on peut relier à plusieurs facteurs structurels : éloignement géographique des établissements de formation post-bac, frein à la mobilité, orientation scolaire souvent courte, pression économique sur les familles, ou encore représentations sociales sur l'entrée rapide dans la vie active.

Ces données soulignent les enjeux majeurs en matière d'accès à la formation, de lutte contre les ruptures de parcours et d'accompagnement des jeunes dans la projection vers des filières qualifiantes. Elles interrogent aussi la capacité du territoire à proposer une offre de formation diversifiée, accessible et attractive.

5.4. L'orientation : un cadre structurant encore mal maîtrisé







Ce déficit d'accompagnement se traduit par une insatisfaction forte chez les jeunes adultes : 28 % des 18-24 ans déclarent regretter leur orientation. Le phénomène est accentué chez les jeunes issus de milieux modestes, pour qui le manque de lisibilité des parcours, le défaut de connaissance des métiers et la faiblesse du réseau d'information constituent autant d'obstacles.



À l'échelle régionale, les motivations des jeunes sont d'ailleurs révélatrices: 44% privilégient leurs goûts personnels dans leur choix d'orientation, devant l'épanouissement (38%) et loin devant les débouchés professionnels (36%). Ce déséquilibre reflète une méconnaissance du marché du travail, alimentée par un accompagnement souvent trop scolaire et peu connecté aux réalités économiques.

Le territoire de la Mission locale Bassin Thiernois concentre plusieurs facteurs de vulnérabilité: poids élevé des jeunes peu qualifiés (près de 70 % des accompagnés en niveau infra-bac), éloignement des pôles universitaires, offre de formation locale restreinte aux filières techniques (industrie, artisanat), et difficultés de mobilité. De nombreux jeunes accompagnés déclarent avoir été orientés de manière précoce, parfois par défaut, vers des voies perçues comme dévalorisées ou sans débouchés clairs. L'absence de stages, de mises en situation professionnelles ou de rencontres avec des professionnels en amont renforce leur désengagement et leur incapacité à se projeter dans un avenir professionnel.

Dans les territoires comme celui du Bassin thiernois, où les jeunes manquent de repères professionnels et peinent à se projeter dans un parcours de formation ou d'emploi, les immersions en entreprise représentent un outil précieux. Les PMSMP permettent en effet de découvrir un métier, un environnement de travail et d'enclencher une dynamique de projet. Elles sont particulièrement utiles pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi ou sortis précocement du système scolaire, en leur donnant un aperçu concret des réalités professionnelles.

Pourtant, à l'échelle régionale, la dynamique des immersions s'essouffle. L'enquête conduite par le réseau des Missions Locales Auvergne-Rhône-Alpes à l'été 2024 révèle que la PMSMP a perdu en visibilité et en usage, notamment auprès des jeunes, alors même qu'elle continue d'être perçue comme une étape structurante.



Parmi les 555 jeunes interrogés, ceux qui ont réalisé une immersion en retirent une expérience utile et valorisante : ils évoquent un gain de confiance, la confirmation ou l'ajustement de leur projet professionnel, voire des débouchés concrets (signature de contrat d'apprentissage, entrée en formation qualifiante). En revanche, les jeunes n'ayant jamais fait de PMSMP pointent plusieurs freins : méconnaissance du dispositif, difficulté à contacter les entreprises, peur de l'échec, ou manque de confiance en soi. Seuls 36% d'entre eux savent comment en chercher une, et beaucoup expriment le besoin d'un accompagnement renforcé de la part de leur conseiller Mission Locale pour oser franchir le pas.



Ce constat s'applique pleinement au bassin thiernois, où les jeunes, souvent issus de zones rurales ou de quartiers prioritaires, disposent de peu d'opportunités concrètes pour explorer le monde professionnel. Le tissu économique local, bien que riche de PME industrielles, artisanales ou commerciales, reste peu connu des jeunes, qui manquent d'occasions de mise en situation. Le recours aux PMSMP constitue alors un outil pédagogique d'autant plus pertinent qu'il peut contribuer à lutter contre le décrochage, les choix d'orientation subis et les ruptures de parcours.

La Mission locale Bassin Thiernois, consciente de ces enjeux, s'attache à revaloriser la PMSMP dans ses parcours d'accompagnement (PACEA et CEJ), en sensibilisant les jeunes dès leur premier accueil, en animant des ateliers de préparation à l'immersion, et en activant les entreprises locales susceptibles d'ouvrir leurs portes. Cette stratégie vise à réconcilier les jeunes avec le monde du travail, à rendre leur orientation plus tangible, et à construire des projets professionnels réalistes et motivants.

5.5. L'offre de formation sur le territoire : un maillage extensible ?

La faiblesse du taux de scolarisation des jeunes adultes dans l'arrondissement de Thiers ne peut être comprise sans mettre en lumière les limites structurelles de l'offre de formation locale. Le territoire se caractérise par une offre réduite en matière de formations post-collège ou post-bac, qu'il s'agisse de filières générales, technologiques ou professionnelles. L'offre de formation locale reste centrée sur quelques lycées d'enseignement général et professionnel, et les opportunités de poursuite d'études supérieures ou de spécialisation sont quasi exclusivement concentrées à Clermont-Ferrand, voire hors département.

Cette configuration géographique impose de fait une mobilité importante aux jeunes souhaitant poursuivre une formation qualifiante, ce qui constitue un frein majeur dans un territoire où les difficultés sociales, économiques et de mobilité sont nombreuses. Ce manque d'alternatives de proximité peut accélérer la sortie précoce du système éducatif, en particulier chez les jeunes issus de milieux modestes voire précaires, ou encore chez les jeunes relevant de parcours spécifiques, comme les jeunes suivis par la protection de l'enfance ou issus de la communauté des gens du voyage.

1 - Les établissements de formation territoriaux

Le lycée Jean Zay, implanté à Thiers, est un lycée général et technologique centré sur les métiers industriels. Il propose deux bacs professionnels :



- Bac STI2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable),
- Bac STL (Sciences et technologies de laboratoire).

Trois BTS peuvent également être préparés dans ce lycée :



- BTS CPI «Conception de Produits Industriels»,
- BTS CRSA «Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques»,
- BTS EPC «EuroPlastics Composites» (EPC).

Il propose également une Classe préparatoire aux grandes écoles Physique-Technologie-Sciences de l'Ingénieur (CPGE PTSI-PT), préparant aux concours des écoles d'ingénieurs, et une licence professionnelle en robotique, réalisée en partenariat avec le CNAM et le CFA de l'éducation nationale.

Le lycée bénéficie de la labellisation Campus des métiers et des qualifications (CMQ), notamment dans les domaines de la plasturgie plastique (Plasticampus, mention excellence), production industrielle et aéronautique.

L'établissement est doté d'un internat de 154 place qui vise à favoriser la réussite des jeunes éloignés du centre-ville, mais aussi aux contraintes familiales.

Le lycée Germaine Tillon, quant à lui, situé dans la ville de Thiers, propose des formations professionnelles variées, à la fois en temps plein et en alternance :



- CAP : menuisier fabricant, chaudronnerie, services en restauration, équipier polyvalent du commerce ;
- Bac pro : métiers de l'électricité et de ses environnements connectés, commerce et vente (option prospection ou gestion-animation), plastiques et composites, accueil et gestion administrative.

L'établissement accueille une classe ULIS pour les élèves en situation de handicap. Il offre également une section européenne sur trois ans (anglais renforcé) et est engagé dans le programme Erasmus+, organisant des mobilités professionnelles en Europe, notamment Croatie, Finlande et Lituanie, favorisant l'ouverture aux pratiques techniques variées et la montée en compétences des apprentis.

Le lycée bénéficie aussi des labels Campus des métiers et des qualifications (Plasticampus mention excellence, Production industrielle de demain), Euroscol et Génération 2024, attestant de son ouverture internationale et de sa promotion des transitions vers l'emploi.

L'internat mixte, doté d'une trentaine de lits pour filles et d'une cinquantaine pour garçons, facilite l'accès aux formations pour les jeunes éloignés ou issus de milieux fragiles.

Le centre de formation du Pôle Formation Auvergne – CFAI d'Auvergne, est implanté à Thiers au sein de la délégation régionale du Pôle Formation (AFPI/CFAI) spécialisée dans les métiers industriels. Il fait partie d'un réseau régional comportant également des implantations à Clermont Ferrand/Cournon et Montluçon/Désertines. Il propose exclusivement des **formations en apprentissage**, centrées sur le métier de coutelier. L'offre est spécialisée sur le CAP Instruments coupants et de chirurgie, correspondant à la tradition industrielle locale (coutellerie) et à des besoins spécifiques du bassin thiernois. Le CQPM polisseur ou ajusteur monteur industriel. Ce dispositif permet de former des apprentis en réponse directe aux besoins des industries locales.

En complément des établissements scolaires et du centre d'apprentissage, le territoire thiernois dispose de quelques structures de formation continue qui proposent des parcours de remobilisation, de remise à niveau ou de qualification adaptés aux publics les plus éloignés de l'emploi ou en reconversion. Ces organismes ciblent souvent des jeunes sortis précocement du système scolaire, des bénéficiaires du RSA, des demandeurs d'emploi de longue durée, ou encore des adultes en transition professionnelle. Ils sont malgré tout tributaires de la question du financement, soit par les achats des opérateurs que sont le Conseil Régional et France Travail, soit par les fonds CFP, peu mobilisables pour le public jeune n'ayant pas encore assez d'années de capitalisation de ces fonds.

Parmi les acteurs identifiés localement :

- Le GRETA du Livradois-Forez, rattaché à l'Éducation nationale, propose des formations pour adultes dans les domaines du socle de compétences (français, mathématiques, numérique), de l'orientation professionnelle, de la bureautique, ou encore du sanitaire et social. Il dispose d'une antenne à Thiers, facilitant l'accès géographique aux bénéficiaires.
- ADREC Formation, implanté à Thiers, s'adresse à un public varié jeunes sans diplôme, salariés en reconversion, ou personnes en recherche de qualification. L'organisme propose des parcours sur mesure, avec des modules de remise à niveau, de préparation à l'emploi et de découverte des métiers.
- INFA Institut National de Formation et d'Application, bien qu'implanté hors du bassin immédiat (Clermont-Ferrand), peut être mobilisé dans le cadre de projets spécifiques ou d'appels à candidature, notamment dans le champ du médico-social, du tourisme ou de l'animation. Il propose également des formations diplômantes ou qualifiantes pour adultes.

En complément, quelques centres de formation privés (ex : centres de formation en transport, commerce ou informatique) complètent cette offre, bien qu'ils soient peu visibles pour les jeunes éloignés de l'emploi et souvent moins adaptés aux besoins spécifiques d'accompagnement renforcé.



Le bassin thiernois bénéficie d'une offre de formation qualifiante historiquement ancrée dans les savoir-faire industriels et artisanaux locaux, en cohérence avec son tissu économique, comme vu précédemment avec le passage en revue des établissements de formation territoriaux.

Ces formations sont pertinentes pour répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée des entreprises locales, qui cherchent à recruter des jeunes formés et opérationnels. Le lien entre les centres de formation, les CFA et les entreprises industrielles du bassin est globalement bien établi, avec une offre en apprentissage et en alternance mobilisée à chaque fois que possible et pertinent.

Cependant, cette spécialisation forte vers les filières techniques pose deux limites majeures :

Une faible diversification de l'offre, qui ne couvre que partiellement les secteurs en croissance ou les aspirations plurielles des jeunes. Les filières du tertiaire, du numérique, de l'aide à la personne, du commerce, de l'administration ou de l'animation sont peu représentées localement, obligeant de nombreux jeunes à envisager une mobilité vers d'autres bassins de formation (Clermont-Ferrand et Vichy principalement), ou à entrer sur le marché du travail dans un secteur qui ne présente aucune appétence pour eux, en vue de subvenir aux nécessités alimentaires, sans plaisir au travail.

Des barrières d'accès persistantes pour les publics les plus fragiles, notamment ceux qui rencontrent des freins à la mobilité (absence de permis ou de véhicule, coûts des déplacements, horaires incompatibles avec les transports en commun quand la couverture existe), ou qui sont en rupture avec les codes de la scolarité et nécessitent un accompagnement renforcé. L'offre actuelle ne répond pas toujours aux besoins spécifiques des jeunes en situation de décrochage, de handicap, ou issus de la communauté des gens du voyage.

Par ailleurs, l'image de certaines filières industrielles – encore perçues par certains jeunes comme physiquement pénibles, masculines, bruyantes, ou peu valorisées socialement – constitue un frein supplémentaire à l'engagement dans ces parcours, en particulier pour les jeunes femmes ou les jeunes issus de parcours de décrochage scolaire.

Enfin, l'absence d'établissements d'enseignement supérieur sur le territoire renforce le sentiment d'enclavement éducatif et limite les perspectives de poursuite d'études post-bac, en particulier pour les jeunes sans ressources familiales solides.



3- L'alternance comme levier pertinent, mais sous-exploité

L'alternance, particulièrement dans le domaine industriel, est un vecteur majeur d'insertion. Toutefois, les places disponibles au CFAI sont insuffisantes pour répondre à la demande locale, en particulier pour les jeunes peu qualifiés, peu mobiles, ou issus d'un parcours non-linéaire.



La remobilisation vers l'alternance, notamment via des dispositifs comme le préapprentissage déployé par la Mission locale, adossé au PACEA, ou le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), est un enjeu stratégique pour repérer et accompagner les jeunes NEET vers une formation professionnalisante. Il gagnerait à être davantage développé sur le bassin thiernois, dans l'intérêt des jeunes, comme dans celui des entreprises. Force est de constater que la récente modification des aides gouvernementale risque de maintenir ce levier pertinent pour le territoire, comme un outil sous-exploité (cf. également § 4.2.3.)

Dans ce contexte local, la Mission Locale joue un rôle central de repérage, d'information et d'accompagnement vers les solutions de formation disponibles — qu'elles soient de droit commun ou plus spécifiques. Mais la faiblesse de l'offre disponible sur le territoire, notamment en matière de CFA, de prépa-apprentissage, d'E2C, d'organismes de formation habilités pour les actions de remobilisation ou les parcours vers la qualification, reste un facteur limitant fort pour l'insertion durable.

5.6. Eléments issus des groupes de travail « Orientation »

1 - Constats de terrain

Les conseillers de la Mission Locale Bassin Thiernois constatent fréquemment que de nombreux jeunes qu'ils accompagnent n'ont pas encore défini de projet professionnel précis. Cette absence de projet clair est souvent liée à une méconnaissance du secteur économique, aussi bien au niveau territorial qu'au niveau global, ce qui entrave leur capacité à s'orienter efficacement.

De plus, une confusion notable existe entre la notion d'emploi alimentaire, souvent perçu comme un simple moyen de subsistance à court terme (le « boulot »), et celle d'un métier envisagé dans une perspective professionnelle durable. Cette vision à court terme limite la capacité des jeunes à envisager leur parcours professionnel de manière plus large et structurée.

Les conseillers relèvent également un manque important de maîtrise des codes du monde professionnel chez les jeunes, ce qui constitue un frein à leur insertion durable sur le marché du travail.

Par ailleurs, des préjugés persistants sur les formations et certains métiers restreignent considérablement leurs choix d'orientation. Cette situation est souvent amplifiée par une certaine fermeture ou un manque de curiosité à découvrir de nouveaux domaines professionnels, limitant ainsi leur ouverture à d'autres perspectives d'avenir.

Un autre constat important est la difficulté que rencontrent les jeunes à identifier et valoriser leurs propres compétences réelles. Cette méconnaissance de soi impacte directement leur capacité à formuler des projets adaptés à leur profil et leurs aspirations.

Enfin, il existe un décalage significatif entre le temps nécessaire pour élaborer un projet professionnel pertinent et l'impatience fréquente des jeunes à trouver rapidement une solution ou une réponse à leur problématique d'orientation.

2 - Points forts et leviers existants

La Mission Locale dispose de plusieurs dispositifs efficaces pour accompagner les jeunes dans leur orientation. Les PMSMP (Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel) sont particulièrement appréciées car elles permettent aux jeunes d'expérimenter directement un métier et de confirmer leur intérêt pour celui-ci.



Par ailleurs, les outils numériques tels que **Parcoureo**, **Mylearn**, **Diagoriente**, **Eva et Emploi Store** constituent des ressources précieuses qui facilitent la réflexion et la construction des projets professionnels des jeunes. La mise en place de méthodologies reconnues comme l'ADVP (Activation du Développement Vocationnel et Personnel) complète avantageusement cet arsenal d'outils.

Les bilans de compétences et bilans d'orientation sont également des outils clés réalisés en interne permettant d'aider les jeunes à mieux appréhender leurs compétences, leurs capacités et leurs motivations réelles. À cela s'ajoute l'atelier sur les intelligences multiples, qui offre une approche enrichissante et personnalisée de leur profil.

Les enquêtes métiers offrent une confrontation concrète avec les réalités du marché du travail, permettant aux jeunes d'obtenir une vision claire et réaliste des métiers et des formations associées.

Enfin, les présentations métiers réalisées directement par des professionnels, les visites de plateaux techniques constituent un levier précieux pour donner aux jeunes une vision réelle et concrète des opportunités professionnelles.

Le parcours E2C dans lequel les jeunes travaillent leur parcours professionnel est également intéressant pour certains jeunes.

3 - Freins, obstacles et manques

Malgré ces outils, les jeunes ont souvent beaucoup de difficultés à se projeter dans l'avenir, ce qui constitue un frein majeur à la définition d'un projet professionnel solide.

De plus, les conseillers peuvent manquer d'informations précises sur les métiers en tension sur le territoire à transmettre aux jeunes. Ce manque d'informations actualisées limite leur capacité à orienter efficacement les jeunes.

Un autre obstacle important identifié concerne la méconnaissance des outils disponibles, tant du côté des jeunes que des conseillers eux-mêmes. Cette situation limite significativement l'efficacité des démarches d'orientation mises en œuvre.

Enfin, il a été noté un manque ponctuel d'organismes pour l'orientation des publics notamment suite aux diagnostics réalisés (par exemple l'outil EVA et les jeunes en situation d'illettrisme), ce qui peut constituer une carence importante pour un accompagnement complet des jeunes.

4 - Besoins repérés et pistes d'amélioration

Afin d'améliorer l'efficacité des démarches d'orientation, il serait essentiel d'organiser régulièrement des temps d'information et de rappel des outils existants à destination des conseillers. Ces sessions permettraient d'assurer une meilleure maîtrise collective et une exploitation optimale de ces ressources.



En complément, l'amélioration et l'intensification des ateliers d'information et de présentation directe des outils d'orientation auprès des jeunes semblent nécessaires pour renforcer leur implication et leur compréhension.

Par ailleurs, la mise en place d'une veille active sur les nouveaux outils numériques et ressources disponibles apparaît indispensable afin d'assurer une actualisation permanente des ressources utilisées par la Mission Locale.

Enfin, il serait particulièrement bénéfique d'encourager et de multiplier les présentations métiers réalisées directement par les entreprises locales, permettant ainsi aux jeunes de découvrir par la pratique les réalités des métiers envisagés, ce qui favoriserait une orientation plus réaliste, motivée et adaptée aux réalités du marché local.

5.7. Eléments issus des groupes de travail « Formation »

1 - Constats de terrain

Sur le territoire du Bassin thiernois, les conseillers constatent un manque significatif de formations accessibles localement. Cette pénurie complique considérablement les démarches des jeunes accompagnés par la Mission Locale, qui se retrouvent souvent démunis face à une offre insuffisante.

De plus, les jeunes du territoire associent fréquemment la formation à une approche scolaire traditionnelle, envers laquelle ils nourrissent des préjugés négatifs, souvent hérités d'expériences scolaires difficiles ou insatisfaisantes.

Par ailleurs, certaines formations proposées sur le territoire exigent des prérequis élevés, bien souvent supérieurs aux compétences actuelles ou à la réalité des capacités des jeunes concernés. Cette situation génère des frustrations importantes car les offres ne correspondent pas nécessairement aux attentes ou aux aspirations personnelles des jeunes.

Les conseillers notent aussi l'existence de préjugés très marqués concernant certains métiers, notamment dans le secteur industriel. Cette vision négative limite considérablement les possibilités d'orientation et restreint le champ des métiers envisagés par les jeunes.

Une autre problématique notable est la hausse du nombre de mineurs en situation de déscolarisation. Ce phénomène s'accompagne souvent d'une orientation contrainte des jeunes vers des cursus généraux non désirés, ce qui accentue le décrochage scolaire et aggrave les difficultés rencontrées.

En outre, l'offre locale de formation manque cruellement de diversité, ce qui limite les opportunités pour les jeunes en matière d'orientation ou de réorientation professionnelle.

Paradoxalement, bien que confrontés à ces difficultés, les jeunes expriment souvent une forte réticence à quitter leur territoire d'origine. Cette résistance peut être motivée par des contraintes économiques ou par un attachement personnel et culturel fort à leur lieu de vie.

Un besoin pressant d'amélioration dans la préparation et l'accompagnement en amont des parcours des jeunes est également identifié. Cela implique notamment de mieux informer les jeunes sur les opportunités existantes et leur montrer que la formation est une option viable et concrète.

Les offres de formation disponibles à Clermont-Ferrand ou Lyon restent principalement accessibles aux jeunes résidant sur les axes de transport principaux, tels que Thiers ou Lezoux. Cette accessibilité réduite limite fortement les perspectives pour les jeunes habitant en périphérie ou dans des zones rurales plus isolées.

La formation à distance pourrait être une solution intéressante, mais elle reste difficilement accessible pour de nombreux jeunes, nécessitant une grande rigueur personnelle et de l'autonomie. Par ailleurs, trouver des stages dans le cadre de ces formations représente également une difficulté majeure.

Les jeunes du territoire privilégient des formations courtes, idéalement inférieures à six mois, car ils recherchent avant tout une insertion rapide et concrète sur le marché du travail. Cette exigence correspond mal aux temporalités des formations scolaires traditionnelles, souvent trop longues.

Enfin, les contraintes économiques et financières vécues par les jeunes jouent un rôle déterminant dans leur accès à la formation. Cette situation impacte directement leur motivation, leur maturité, et la viabilité de leur projet professionnel. La précarité sur le territoire renforce cette problématique, amenant fréquemment les jeunes à privilégier un accès immédiat à l'emploi plutôt que la formation.

Des freins culturels spécifiques subsistent également, particulièrement en Montagne Thiernoise où la mobilité, notamment celle des jeunes femmes, reste limitée. Malgré certaines évolutions positives, les contraintes culturelles liées à l'impossibilité pour les jeunes femmes de la communauté turque d'être véhiculées par des personnes extérieures au cercle familial restreint, demeurent prégnantes.

Enfin, la qualité du travail partenarial, notamment avec France Travail, semble avoir diminué récemment, affectant négativement la dynamique locale en matière de formation.

2 - Points forts et leviers existants

Le territoire bénéficie d'un partenariat efficace avec l'IFAS concernant la formation d'aide-soignant, financée par le Conseil régional. Cette collaboration est particulièrement appréciée car elle permet une insertion directe des jeunes dans un secteur porteur.



Les partenariats avec les lycées professionnels et leurs plateaux techniques sont également de **réels atouts pour favoriser des parcours professionnalisants efficaces.** Ces partenariats incluent également le CFAI, DRT Formation, Formation Conseil, Pierre Cotte et France Travail, ainsi que des entreprises proposant des contrats professionnels comme Carrefour.

Le dispositif de formation au BAFA, ainsi que les partenariats existants avec l'armée et la gendarmerie, sont identifiés comme des leviers positifs permettant aux jeunes d'accéder à une diversité de formations pratiques et reconnues.

L'alternance constitue un levier particulièrement efficace, ayant permis l'entrée de 24 jeunes dans ce dispositif en 2024 grâce aux aides financières de l'État incitant les entreprises à investir dans la formation professionnelle.

Le dispositif CTO destiné à lutter contre le décrochage scolaire est également un point fort du territoire. Son solide maillage territorial permet à la Mission Locale d'être clairement identifiée comme un acteur incontournable par les partenaires locaux. Les formations numériques en ligne, particulièrement lorsqu'elles sont financées par France Travail, sont perçues comme prometteuses pour répondre aux attentes spécifiques des jeunes.

Les formations numériques en ligne, particulièrement lorsqu'elles sont financées par France Travail, sont perçues comme prometteuses pour répondre aux attentes spécifiques des jeunes.

La Mission Locale bénéficie en interne de deux référents spécialisés en formation, et elle possède même un statut d'organisme de formation, apportant un soutien direct à d'autres structures, telles que la Mission Locale du Puy en Velay.

Enfin, les Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) sont un outil essentiel pour valider les projets professionnels des jeunes et faciliter leur financement.

3 - Freins, obstacles et manques

La mobilité reste un obstacle majeur, réduisant considérablement l'accès aux formations pour les jeunes éloignés des axes principaux de transport, ou non bloqués dans leur dynamique de mobilité psychologique.

Une inadéquation persistante entre l'offre locale de formation et les demandes réelles des jeunes pose problème, accentuée par les exigences souvent trop élevées des organismes de formation en termes de prérequis.

Les ressources économiques limitées des jeunes constituent un frein essentiel, restreignant leurs capacités à accéder aux formations proposées.

La difficulté de trouver des entreprises pour accueillir les alternants ou pour réaliser les stages PMSMP constitue également un obstacle important.

Enfin, les jeunes cherchent avant tout une insertion directe et rapide sur le marché du travail, ce qui les pousse à éviter des formations jugées trop longues ou trop théoriques.



4 - Besoins repérés et pistes d'amélioration

Le renforcement du partenariat avec France Travail et les organismes de formation locaux apparaît essentiel.

Une réflexion sur une offre de formation interne multisectorielle pourrait être bénéfique.

Il est important de rétablir un lien direct et durable avec les entreprises locales clés comme Van Cleef, Combronde ou Pierre Cotte.

Enfin, des actions régulières de présentation des formations et métiers disponibles pourraient faciliter l'accès à l'information pour les jeunes.



6.

La mobilité géographique :

ENJEUX TERRITORIAUX POUR LA JEUNESSE THIERNOISE

6.1. Un frein incontournable à l'insertion des jeunes

La mobilité constitue un **obstacle majeur à l'accès à la formation, à l'emploi et aux services pour les jeunes, notamment en milieu rural.** En France, selon La Dépêche, 76 % des 1825 ans déclarent avoir déjà renoncé à un projet d'insertion ou de formation en raison de difficultés de déplacement, un chiffre encore plus élevé chez les NEET (83 %).

Cette réalité est particulièrement aggravée dans les territoires peu denses : les jeunes ruraux passent en moyenne 2h37 par jour dans les transports, contre 1h55 pour les urbains — soit 42 minutes en plus (Institut TERRAM).

En Auvergne Rhône-Alpes, et dans le Puy-de-Dôme, ces tendances se confirment : les réseaux interurbains (Transdôme), les TER, et les lignes de transport à la demande desservent le bassin thiernois, mais restent limités en fréquence et en amplitude horaire.

Le bassin thiernois souffre d'un enclavement relatif. S'il est situé entre Clermont-Ferrand, Montluçon et Vichy, les liaisons ferroviaires et routières ne permettent pas une mobilité fluide vers ces centres, notamment pour les jeunes en situation de précarité ou sans permis.

La gare de Thiers assure 8 allers-retours quotidiens vers ClermontFerrand en semaine, mais connaît une intermodalité encore limitée à l'intérieur du territoire. Le réseau TER est peu cadencé, et les solutions de transport à la demande sont limitées. Cette situation est particulièrement pénalisante pour l'accès aux formations distantes (au-delà de Thiers), à des offres d'emploi plus qualifiées ou à des stages longs.

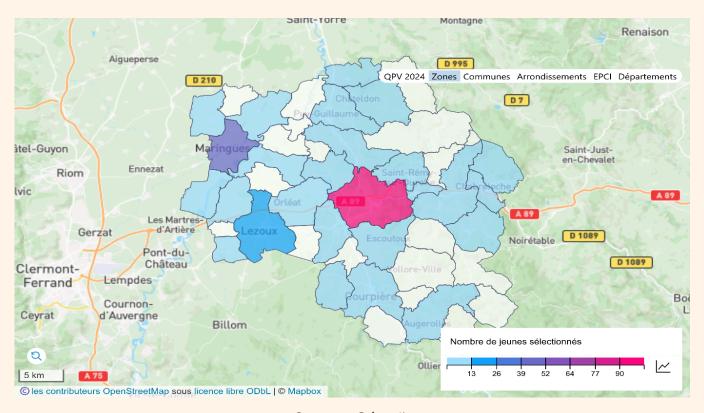
Pour les jeunes du bassin thiernois, la mobilité est un frein quotidien à la formation ou à l'emploi : les transports en commun ne couvrent qu'une petite partie du territoire, les horaires sont inadaptés aux horaires postés, et le budget carburant ou véhicule représente un poids souvent insurmontable pour un budget déjà en tension. À l'échelle nationale, Le Monde recense un tiers des jeunes qui refusent certaines opportunités faute de pouvoir se déplacer facilement.

Au niveau national, seuls 23 % des demandeurs d'emploi retrouvent un emploi dans leur commune de résidence. Près de 20 % accèdent à un emploi à plus de 50 km, selon une étude de Pôle emploi. Or, pour les jeunes du territoire, cette distance est difficilement franchissable sans accompagnement, alors même que les formations qualifiantes sont souvent situées à l'extérieur du bassin thiernois (notamment dans les filières tertiaires, sociales, ou sanitaires).



Les freins à la mobilité sont connus : manque de moyens financiers, absence de permis, coûts des déplacements ou du logement temporaire, attachement familial au territoire. Ce sont des freins particulièrement présents chez les jeunes non diplômés, bénéficiaires du RSA ou issus de la communauté des voyageurs.

Fin juillet 2025, seuls 218 jeunes accompagnés par la Mission locale se déclarent titulaires du permis B. Ils sont domiciliés majoritairement dans les villes centre du territoire, potentiellement les plus à même d'offrir des alternatives comme les transports en commun ou le co-voiturage : Thiers (27,5%), Lezoux (13,8%), Courpière (12,8%), Maringues (7,8%) et Puy-Guillaume (5%).



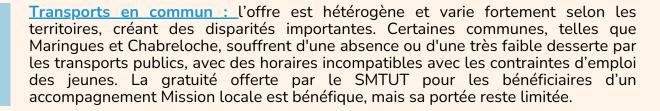
Source: Géomilo.

Jeunes titulaires du permis B, par ville de résidence.

6.2. Eléments issus des groupes de travail « Mobilité »

1 - Constats de terrain

La Mission Locale Bassin Thiernois est proactive sur la thématique mobilité, bénéficiant d'un réseau de partenaires varié. Cependant, plusieurs problématiques récurrentes sont observées quotidiennement auprès des jeunes accompagnés :



<u>Coût et accessibilité du transport régional</u>: les lignes régionales, malgré leur efficacité, restent peu fréquentes et demeurent coûteuses pour les jeunes. Des aides existent, comme la carte OURA, créditée via les chèques Mobiplus, ainsi que la carte Illico Solidaire, mais ces dispositifs ne suffisent pas toujours à couvrir entièrement les frais engendrés.

- Permis de conduire et coûts liés à la voiture : le coût du permis de conduire reste un frein majeur pour de nombreux jeunes, aggravé par une anxiété parfois importante vis-à-vis de la conduite. À cela s'ajoutent les coûts élevés associés à l'achat, l'entretien, et les réparations des véhicules, compliquant encore davantage la mobilité individuelle.
- Modes de déplacement alternatifs mal encadrés: de plus en plus de jeunes optent pour les trottinettes électriques, souvent sans équipement de protection adapté, augmentant les risques d'accident. L'offre de location de vélos proposée par le SMTUT est jugée inadéquate au territoire spécifique de Thiers en raison de sa topographie particulière.
- <u>Covoiturage sous-développé</u>: l'usage du covoiturage est très limité sur le territoire, privant ainsi les jeunes d'une option de mobilité économique et écologique.
- <u>Mobilité internationale difficile d'accès :</u> bien que des dispositifs comme Erasmus+ et le Service Civique Européen existent, les délais administratifs prolongés, la complexité des démarches, et la difficulté à se projeter constituent des barrières importantes à la mobilité internationale.

2 - Points forts et leviers existants

La Mission Locale peut s'appuyer sur plusieurs dispositifs et partenariats solides existants :

- Un offre interne solide et étoffée: mise en place efficace d'ateliers de préparation au code de la route, accessibles sur tous les territoires couverts par la Mission Locale, permettant un accompagnement rapproché dans les démarches administratives liées à l'obtention du permis. Le simulateur cockpit et les simulateurs portatifs sont disponibles pour les jeunes. Prépa code et Roole sont les outils numériques de préparation au code proposés gratuitement aux jeunes par la Mission locale.
- <u>Soutien administratif renforcé</u>: accompagnement effectif dans les montages des dossiers MDPH, essentiel pour améliorer l'accès à la mobilité pour les jeunes en situation de handicap.
- Référents interne mobilité mobilité internationale.
- <u>SMTUT, gratuité des transports en commun :</u> offre essentielle facilitant l'accès aux déplacements locaux pour les jeunes accompagnés par la Mission Locale. Et ateliers mis en place autour de la mobilité douce.
- <u>Plateforme mobilité</u>: dispositif permettant la réalisation de diagnostics personnalisés, l'accompagnement vers le code et le permis, et des solutions pratiques et financières ainsi que les réparations automobiles via le garage solidaire (Détour).
- Nouveau partenariat avec « Les Monts qui pétillent » : ce partenariat récent apporte de nouvelles opportunités de développement local, potentiellement bénéfiques pour étendre davantage les solutions de mobilité douces proposées.

3 - Freins, obstacles et manques

Malgré ces points forts, plusieurs difficultés persistent et nécessitent une attention renforcée :

- Accompagnement insuffisant de la Mission Locale par l'AMILAURA notamment pour la mobilité internationale.
- <u>Diminution des aides financières</u>: la baisse des aides disponibles entrave directement la capacité des jeunes à financer les permis de conduire et d'autres frais liés à la mobilité.
- Manque d'auto-écoles et difficultés administratives: l'offre insuffisante d'autoécoles engendre des délais prolongés pour passer le permis. Par ailleurs, les démarches administratives trop lourdes et complexes, particulièrement pour la mobilité internationale, découragent les jeunes.
- Inadéquation des services existants: certains dispositifs existants ne répondent pas totalement aux réalités du terrain ou aux besoins spécifiques exprimés par les jeunes. (Exemple: location de vélo à Thiers; transport à la demande mais pas effectif aux horaires des industries).

4 - Besoins repérés et pistes d'amélioration

Afin d'améliorer durablement la mobilité des jeunes, plusieurs actions concrètes sont à envisager :

- Faire de la Mission Locale un centre d'examen du code de la route.
- Rechercher les aides financières et les appels à projets disponibles pour soutenir les jeunes dans l'obtention du permis de conduire et les coûts associés à l'achat et l'entretien d'un véhicule que ce soit par un financement direct ou par la mise en place de projets et d'ateliers.
- <u>Utiliser les transports publics existants</u> pour les ateliers/actions des jeunes afin de leur faire découvrir l'offre de transport locale (exemple : festival du court métrage)
- <u>Développer des ateliers inter-Mission Locale</u> afin de mutualiser les ressources, partager les bonnes pratiques et développer la mobilité et la rencontre des jeunes.
- <u>Développer activement le covoiturage</u>: en créant une plateforme dédiée (projet spécifique) ou en adaptant une communication autour d'une plateforme existante telle qu'Atchoum, facilitant ainsi les déplacements économiques, écologiques et sécurisés des jeunes sur le territoire.

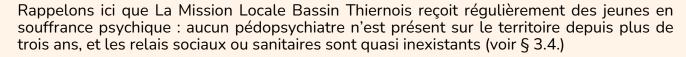


Za santé:

UN DÉFICIT CRIANT SUR LA PRÉVENTION ET LA CONTINUITÉ DE L'ACCÈS AUX SOINS

7.1. Une posture des conseillers Mission Locale à réinterroger





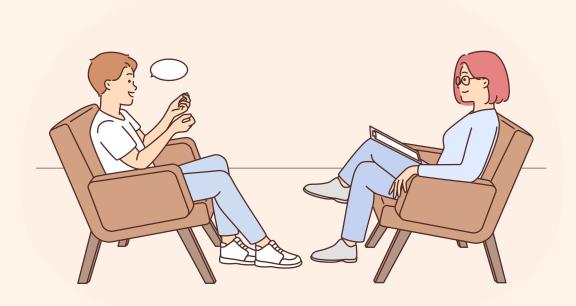


Les conseillers se retrouvent parfois à jouer un rôle de soutien social ou occupationnel, en l'absence d'orientation vers un soin adapté : cela crée une frustration pour les jeunes et un sentiment d'impasse, renforçant le risque de décrochage tant en termes de santé que de formation ou d'emploi. Cela interroge également sur une évolution du cœur de métier des conseillers, et sur la posture professionnelle à adapter.



Depuis septembre 2022, une tentative de réponse institutionnelle a mobilisé la Mission locale, en partenariat avec l'ARS. L'ARS a attribué un temps de psychologue pour les publics accompagnés par la Mission locale, à raison de 0,2 ETP. Après plusieurs campagnes de recrutement, toutes infructueuses, un projet de point écoute psychologique a été élaboré en complément, pour un 0,8 ETP.

Ce projet ambitieux et innovant a trouvé réponse en mars 2025 avec le recrutement d'un psychologue financé par l'ARS avec un 0,2 ETP pour les jeunes bénéficiaires d'un accompagnement Mission locale et un 0,8 ETP pour les publics relevant du point écoute psychologique. Les difficultés rencontrées à pourvoir ce poste, même à temps plein, sont venues nourrir le constat d'un déficit d'attractivité du territoire pour les psychologues, et par extension, pour les autres professionnels de santé.



7.2. Eléments issus des groupes de travail « Santé »

1 - Constats de terrain

Plusieurs problématiques majeures ont été observées concernant la thématique santé des jeunes :

Méconnaissance du système de soin, difficulté d'accès aux droits et aux services médicaux : les jeunes connaissent mal le système médical français, notamment concernant les procédures administratives liées à la carte Vitale, l'utilisation d'AMELI, ou encore les droits à la sécurité sociale et aux mutuelles. Enormément de jeune n'ont pas de carte vitale, et ne connaissent pas leur numéro de sécurité sociale. L'impossibilité d'avoir dorénavant un interlocuteur en présentiel sur le flux à la CPAM (rendez-vous obligatoire) rend complexe la résolution immédiate d'un problème, tandis que les démarches en ligne posent un problème aux jeunes peu à l'aise avec le numérique.

Faible offre locale en matière de santé: le territoire fait face à une carence en services médicaux. Si des médecins généralistes d'urgence se sont récemment installés, l'absence de médecins généralistes acceptant de nouveaux patients, et donc acceptant d'être « Médecin référent », indispensable notamment pour les dossiers administratifs spécifiques comme la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), représente une difficulté majeure. Par ailleurs, le peu de spécialistes disponibles sur le territoire ne prennent généralement plus de nouveaux patients, exacerbant les problématiques de santé des jeunes. Par exemple, l'ISBA qui assurait des bilans de santé réguliers ne vient plus sur le territoire, les prescriptions sont seulement possibles sur Clermont Ferrand.

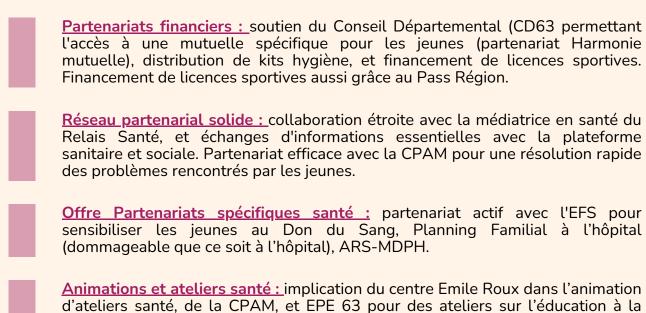
<u>Présence notable de médecins hors convention</u> pratiquant des tarifs élevés (notamment à Maringues), ce qui aggrave les inégalités d'accès aux soins et conduit souvent à une renonciation aux soins médicaux.

Retard important dans la prise en charge médicale et manque criant de prévention : beaucoup de jeunes n'ont pas de mutuelle et attendent souvent une situation critique pour se soigner, aboutissant à des pathologies lourdes prises en charge tardivement, souvent aux urgences.



2 - Points forts et leviers existants

Plusieurs dispositifs, ressources et partenariats efficaces ont été identifiés comme points forts :



- Sexualité (EVARS). En interne, plusieurs initiatives efficaces telles que l'atelier SST, l'atelier cuisine autour de la nutrition, ainsi que deux ateliers ludiques autour de la santé conçus par une stagiaire CIP.
- Ressources humaines spécialisées : recrutement d'un psychologue, véritable atout pour renforcer la prise en charge de la santé mentale des jeunes. Présence active d'une référente Santé participant à la commission 16/25 de la MDPH.
- Veille régulière des référents Santé et Social.

3 - Freins, obstacles et manques

Les difficultés structurelles et opérationnelles identifiées sont les suivantes :

- Manque significatif de connaissance des jeunes sur le système médical et administratif, ainsi que sur l'usage des outils numériques.
 Absence ou insuffisance de prévention santé efficace : manque d'information proactive pour éviter les situations critiques.
- <u>Déficit chronique en professionnels de santé disponibles et compétents,</u> entraînant de très longs délais pour obtenir des rendez-vous médicaux.
- <u>Faible autonomie des jeunes dans leurs démarches de santé,</u> rendant nécessaire un accompagnement accru.
- Manque les bilans santé sur le territoire (ISBA)
- <u>Faiblesse du partenariat avec AMILAURA</u>, manque de veille et donc de remontée d'information sur cette thématique

4 - Besoins repérés et pistes d'amélioration

- <u>Développer davantage d'actions de prévention et d'information ludique,</u> accessibles à tous les jeunes, en interne ou en mobilisant des partenariats locaux et associatifs.
- Actualiser et optimiser l'offre de services interne existante, en mettant à jour régulièrement les ateliers proposés afin de mieux correspondre aux attentes des jeunes.
- Renforcer la communication autour des ateliers et dispositifs existants, en adoptant une approche plus attractive et incitative pour les jeunes.
- <u>Initier ou renforcer les partenariats avec les associations sportives locales</u>, pour promouvoir activement la santé par le sport et renforcer l'aspect préventif.
- <u>Explorer des solutions innovantes</u> telles que l'élargissement des téléconsultations, en assurant un accompagnement adapté pour leur prise en main par les jeunes.
- Relancer le partenariat ISBA pour avoir des bilans à Thiers ou sur le territoire de la Mission Locale







UNE CRISE PARTICULIÈREMENT AIGÜE POUR LES JEUNES

8.1. Le logement des jeunes : une urgence sociale largement méconnue



L'accès à un logement autonome est devenu un enjeu majeur d'insertion pour les jeunes : près de 5 millions de jeunes adultes vivent chez leurs parents en 2020, dont 1,3 million de salariés, alerte Un toit pour tous et la Banque des territoires, un chiffre en hausse de 250 000 depuis 2013.

Ce phénomène, alimenté par la précarité de l'emploi (intérim, CDD, bas salaire), le coût élevé des loyers et l'insuffisance de l'offre de logements adaptés, place les 18-25 ans parmi les plus fragiles du marché locatif. Le Conseil national de l'habitat et le CNFJ qualifient le logement des jeunes d' « urgence sociale ».

Les jeunes sont sous-représentés dans le parc social, poursuit la Banque des territoires, (10 % seulement des chefs de ménage locataires de moins de 30 ans) malgré leur précarité, car les logements sociaux proposés sont souvent peu adaptés aux petites typologies recherchées (studios, T1, T2).

En Auvergne Rhône Alpes, les 1830 ans représentent 14% de la population, avec un taux de pauvreté élevé (21% contre 13% en moyenne régionale), taux établi par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement, du logement.

Le logement est un poste de dépense central, et majoré, pour les jeunes: le turn-over est faible, les quotas de logements adaptés sont limités. En 2021, parmi les jeunes ayant intégré un logement accompagné via une structure adhérente à l'Union professionnelle du logement accompagné (Unafo), 58 % avaient un revenu inférieur au seuil de pauvreté, et 24 % disposaient de moins de 565€ par mois.



À Thiers, comme sur l'ensemble du périmètre d'intervention de la Mission locale, l'offre de logement pour les jeunes (apprentis, jeunes travailleurs ou NEET) est extrêmement limitée : pas de résidence étudiante de type CROUS, et une seule structure collective de type foyer de jeunes travailleurs. L'accès à la colocation ou au parc social est rendu difficile par la faiblesse du nombre de petites surfaces à louer. Les jeunes en emploi ou formation changent parfois de commune, mais rencontrent un marché privé peu adapté et des conditions restrictives (cautions, garants, etc.).

Le diagnostic terrain montre que les jeunes accompagnés par la Mission Locale peinent à accéder à un logement autonome. Beaucoup restent hébergés en transit (chez des proches, en colocation informelle), voire vivent dans des situations précaires pour ensuite renoncer à la formation ou l'emploi.

Le logement est un levier structurant de l'accès à l'emploi et à la formation. L'étude d'Un Toit Pour Tous montre clairement que sans logement stable, les jeunes acceptent des emplois alimentaires, limitent ou abandonnent les projets de formation.

8.2. Eléments issus des groupes de travail « Logement »

1 - Constats de terrain

Dans le quotidien professionnel, plusieurs difficultés récurrentes sont observées concernant l'accès au logement des jeunes. Une méconnaissance des droits et des procédures à suivre pour accéder à un logement est fréquente. Les jeunes ne savent pas toujours vers qui se tourner ni comment entamer les démarches.

Il existe une pénurie de logements d'urgence sur le territoire, ce qui complique fortement la gestion des situations urgentes. Par ailleurs, il n'y a pas de remontée des besoins en logement au SIAO, celui-ci étant réservé aux travailleurs sociaux, ce qui limite les possibilités d'alerte ou de demande par d'autres acteurs.



Le parc de logements financièrement accessibles est souvent vétuste, avec des problèmes tels que l'humidité ou un manque d'isolation. Les loyers, relativement bas, attirent des personnes extérieures au territoire, elles-mêmes en situation sociale difficile, ce qui ajoute de la pression sur le parc existant.

Les jeunes sans ressources ou en situation précaire (ex. intérim) rencontrent des difficultés pour accéder à un logement stable. Les situations de colocation fragile, de relations familiales tendues ou encore de sous-location sont fréquentes, ce qui peut entraîner rapidement une situation d'urgence nécessitant de trouver un nouveau logement.

Certains jeunes ont des animaux, ce qui les empêche d'accéder à l'hébergement d'urgence, peu de communes acceptant ce profil. Cette contrainte est également présente dans l'accès aux FJT (Foyers de Jeunes Travailleurs), où les animaux ne sont généralement pas acceptés. Un FJT est présent sur le territoire.

De nombreux logements sont attractifs en termes de loyer, mais isolés et peu desservis par les transports en commun. Même lorsque ces transports existent, les horaires ne correspondent pas toujours aux horaires d'emploi, ce qui constitue un frein à l'accès à l'emploi.

Dans ce contexte, les jeunes développent souvent leur propre réseau sur le territoire, en identifiant des propriétaires perçus comme plus accessibles, ce qui leur permet de contourner certaines barrières institutionnelles.

2 - Points forts et leviers existants

Plusieurs dispositifs et partenariats sont mobilisables sur le territoire pour accompagner les jeunes dans leur accès au logement.

Il est possible de monter des dossiers pour différents dispositifs d'aide, notamment la Garantie Visale, LocaPass, et le Fonds de Solidarité Logement (FSL). Ces dispositifs permettent de sécuriser l'accès au logement en apportant des garanties financières.

Le Service Logement de Thiers Dore et Montagne (TDM) est un appui important, avec l'accompagnement de l'ADIL, qui peut intervenir en conseil juridique et technique.

Un partenariat avec le FJT du territoire est en place, avec un point mensuel permettant de faire le lien entre les jeunes suivis et les disponibilités en hébergement.

La Mission Locale organise des ateliers logement, afin d'informer et de sensibiliser les jeunes sur leurs droits, les démarches et les aides existantes.

Le financement de la caution est possible via une enveloppe dédiée du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (CD63), gérée par la Mission Locale dans le cadre du Fonds local d'urgence (FLU).



Des appartements sont mis à disposition par Habitat Humanisme sur le territoire, permettant d'apporter une solution ponctuelle à certains jeunes.

Les Compagnons Bâtisseurs proposent également des ateliers qui peuvent contribuer à l'amélioration ou à la réhabilitation de logements, tout en impliquant les jeunes.

Enfin, un partenariat avec certains CCAS du territoire permet un appui complémentaire, notamment dans l'accès aux aides locales et aux démarches administratives.

Partenariat avec certains CCAS du territoire.

3 - Freins, obstacles et manques

Plusieurs freins limitent l'accès au logement des jeunes sur le territoire.

Il n'existe pas de cartographie des hébergements accessibles, ce qui rend difficile l'orientation des jeunes en situation de précarité. Un travail avait été amorcé par la Mission Locale, mais a dû être interrompu en raison du manque de transparence des informations sur les structures d'hébergement existantes.

Les jeunes disposent de peu de ressources financières, ce qui complique l'accès à un logement autonome. De plus, l'absence de contrat de travail constitue un frein majeur pour l'entrée dans un logement locatif, les propriétaires demandant des garanties de revenus stables.

Les besoins en hébergement ne sont pas toujours remontés sur le SI SIAO par les travailleurs sociaux, ce qui a pour conséquence une offre limitée d'hébergement d'urgence ou temporaire sur le territoire.

La Mission Locale, lorsqu'elle est confrontée à un jeune sans solution de logement, peut uniquement contacter le 115 ou orienter vers les CCAS, mais ne peut pas proposer directement de solution.

Le manque de mobilité des jeunes, en particulier l'absence de permis de conduire, empêche de s'éloigner de Thiers et des axes principaux, limitant ainsi l'accès aux logements disponibles en périphérie.

4 - Besoins repérés et pistes d'amélioration

Un besoin de logements répartis sur l'ensemble du territoire est identifié, afin de proposer des solutions adaptées aux jeunes disposant de contrats précaires ou en situation d'emploi instable.

La création d'une plateforme recensant les offres de logements vacants sur le territoire est évoquée comme une piste concrète pour améliorer la lisibilité de l'offre disponible et faciliter les démarches des jeunes et des accompagnants.

Il est également nécessaire de renforcer le lien avec les CCAS, acteurs clés dans l'accès aux aides d'urgence, aux logements sociaux ou aux dispositifs de soutien.

Enfin, un rapprochement est souhaité avec les trois Communautés de Communes du territoire ainsi qu'avec les CCAS, dans l'objectif de relancer le travail de recensement des logements et des possibilités d'hébergement, qui avait été initié mais interrompu faute d'informations fiables.

5 - Autres remarques ou idées complémentaires

Une ouverture de la saisie sur le SI SIAO pour la Mission Locale permettrait une meilleure remontée des besoins en matière d'hébergement, une coordination renforcée avec les acteurs du logement, et une prise en charge plus rapide des situations urgentes.



9.

Vie quotidienne et citoyenneté:

UNE MOSAÏQUE D'ENGAGEMENT MALGRÉ LES CONTRAINTES

9.1. Un engagement citoyen jeune qui se transforme



Les jeunes du bassin thiernois sont confrontés à des difficultés concrètes dans leur vie quotidienne : précarité économique, logement instable, absence de perspective de formation ou d'emploi et manque d'accès aux services essentiels. Ces enjeux ont un impact direct sur leur capacité à s'engager, leur sentiment de confiance et de légitimité à faire entendre leur voix.



Selon le baromètre DJEPVA 2024, 30 % des jeunes âgés de 15 à 30 ans ont été bénévoles au moins une fois par mois, un taux en hausse de 5 points par rapport à 2023. L'engagement prend souvent des formes numériques : 41 % des jeunes ont signé une pétition ou défendu une cause en ligne, et 30 % ont manifesté ou participé à une grève (Fondation Jean Jaurès). Globalement, 72% des jeunes âgés de de 18 à 24 ans sondés par la CJD se considèrent engagés, 17 % se définissant comme « très engagés ». Ces formes d'engagement citoyen reflètent des aspirations profondes à agir sur des enjeux tels que l'environnement, l'égalité, ou la justice sociale, souvent en réponse à des expériences vécues de précarité ou d'exclusion (Labo société numérique).



Même si les structures d'engagement formelles, telles que les junior associations, les conseils jeunes ou les forums citoyens, sont absent du bassin thiernois, on relève la présence régulière de France bénévolat sur le territoire. On observe chez les jeunes accompagnés par la Mission Locale un intérêt significatif pour les causes sociales, environnementales et de solidarité. Les jeunes représentent une énergie engagée, porteuse de sens pour des projets collectifs et durables.



9.2. Eléments issus des groupes de travail « vie quotidienne et citoyenneté »

1 - Constats de terrain

Sur le territoire de la Mission Locale, une offre culturelle et sportive variée est présente. Toutefois, cette offre n'est pas perçue comme attractive par les jeunes, qui la connaissent peu ou ne s'y projettent pas.

Les jeunes font preuve d'une méconnaissance de l'offre existante ainsi que des aides disponibles pour en bénéficier. Ils expriment souvent un manque d'intérêt pour certaines activités, principalement lié au fait qu'ils ne les connaissent pas ou ne se sentent pas légitimes à y participer. Certains portent des idées reçues sur des lieux comme les médiathèques ou les concerts de musique classique (ex. : concerts de Vollore), qu'ils considèrent comme réservés à un autre public.

Le manque de mobilité constitue un frein majeur à l'accès aux activités proposées sur le territoire. Ce frein est renforcé par un manque de moyens financiers, qui limite la possibilité pour les jeunes de participer à des sorties culturelles, sportives ou de loisirs.

Les jeunes ne s'identifient pas spontanément à une offre « culture, sport, loisirs » portée par la Mission Locale, qu'ils associent avant tout à une structure dédiée à l'emploi. Par ailleurs, ils ont des difficultés à repérer les lieux ressources selon les thématiques (santé, citoyenneté, culture, etc.).



Une méconnaissance importante des droits et devoirs est également observée : démarches auprès de la CPAM, de la CAF, déclaration d'impôts, inscription sur les listes électorales, etc. Ces démarches restent floues ou inconnues pour une grande partie du public accompagné.

Les publics particulièrement touchés par ces freins sont les jeunes sortant de foyer, les jeunes venant des DOM/TOM, les jeunes étrangers, ainsi que ceux présentant une fragilité psychologique.

2 - Points forts et leviers existants

Culture, sport et loisirs

Plusieurs dispositifs et structures facilitent l'accès à la culture, au sport et aux loisirs pour les jeunes :

- Le Pass' Région et le Pass Culture permettent aux jeunes de financer des activités culturelles.
- Le dispositif **Culture du Cœur** favorise l'accès à des événements culturels.
- Les **médiathèques du territoire** proposent des programmes d'animations variés et accessibles.
- Le planning mensuel de **l'EVS et celui de l'Orangerie** permettent de diffuser des activités régulières.
- Le service culturel de la mairie de Thiers ainsi que celui de Thiers Dore et Montagne (TDM) sont également des partenaires actifs.
- L'offre sportive est diversifiée et importante sur le territoire.

La Mission Locale organise des actions spécifiques dans ces domaines, ce qui permet aux jeunes de découvrir des activités qu'ils n'auraient pas initiées seuls. Le fait d'être accompagnés favorise leur participation. La Mission Locale peut également financer des licences sportives via le Fonds local d'urgence.

Parmi les actions, on peut citer l'atelier ciné-débat proposé aux jeunes en parcours CEJ.

Vie sociale et citoyenne

- La plateforme JeVeuxAider.gouv et les missions de Service Civique sont des opportunités accessibles pour s'engager.
- Des ateliers thématiques sont proposés, comme :
 - Le B-A BA de l'écologie pour les jeunes en CEJ,
 - Un atelier recyclage pour les jeunes hors CEJ.
- Des **associations caritatives du territoire** participent également à l'inclusion sociale des jeunes.
- La plateforme ALF est utilisée comme ressource complémentaire.

Budget et gestion financière

- Des **ateliers budget** sont proposés dans le cadre du CEJ.
- La Mission Locale dispose d'un **dispositif de microcrédit** et peut mobiliser des aides ponctuelles via le FLU.
- Le **FMAJ** est aussi un partenaire mobilisable selon les situations.

Accès aux droits et démarches administratives

- Des **ateliers sur les impôts et sur l'identité numérique** sont proposés dans le cadre du CEJ.
- Les Maisons France Services (MFS) offrent une aide aux démarches administratives, avec notamment des permanences en visio avec la CPAM et un accompagnement global aux droits sociaux.

3 - Freins, obstacles et manques

Culture, sport et loisirs

L'aspect culture, sport et loisirs n'est pas pris en compte dans la CPO, ce qui limite sa reconnaissance institutionnelle et son intégration dans les accompagnements formalisés.

Un manque de lien avec les associations sportives est constaté, ainsi qu'un manque de connaissance des associations culturelles du territoire, ce qui freine les mises en relation et l'accès des jeunes à ces structures.

Un accompagnement physique des jeunes est souvent nécessaire pour qu'ils participent à des activités : seuls, ils n'osent pas, ou ont des a priori qui les empêchent de franchir le pas.

Vie sociale et citoyenne

Un manque d'information et d'intérêt est observé chez les jeunes sur des sujets comme le recensement, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), ou l'accès au vote.

Les contacts directs avec les partenaires institutionnels (CAF, CPAM, Sous-Préfecture) sont limités, les jeunes n'ayant souvent pas de numéro direct pour obtenir une réponse rapide.La fracture numérique constitue également un frein à l'accès aux services en ligne.

Budget et gestion financière

Le plafond des minimas sociaux pour accéder à certaines aides financières exclut de nombreux jeunes qui sont pourtant en situation de précarité réelle.

Accès aux droits et démarches administratives.

Un manque d'intérêt et d'information persiste chez les jeunes mais aussi parfois chez leurs parents, ce qui retarde les démarches.

Il n'y a pas d'anticipation des obligations administratives : par exemple, un jeune souhaite passer le code de la route mais n'a pas effectué sa JDC, ce qui bloque la suite du parcours.

4 - Besoins repérés et pistes d'amélioration

Culture, sport et loisirs

Il est nécessaire de reprendre contact avec les associations culturelles et sportives du territoire, afin de renforcer les liens, actualiser les ressources disponibles et faciliter les mises en relation pour les jeunes. L'atelier ciné-débat CEJ pourrait être étendu à l'ensemble des jeunes accompagnés par la Mission Locale, au-delà des seuls bénéficiaires du CEJ.

Vie sociale et citoyenne

La création d'un répertoire des besoins en volontariat sur le territoire permettrait de recenser les structures recherchant des bénévoles, facilitant ainsi l'engagement des jeunes. Un atelier "citoyen" pourrait être développé et proposé à tous les jeunes accompagnés. Un accès plus direct aux partenaires (CAF, CPAM, Sous-Préfecture) via des adresses mails ou numéros de téléphone dédiés améliorerait la réactivité dans les démarches.

Les ateliers **"le B-A BA de l'écologie" et "recyclage",** actuellement proposés à certains publics, pourraient être généralisés à l'ensemble des jeunes suivis



Budget et gestion financière

L'atelier **budget CEJ** est identifié comme une bonne pratique, et il est proposé de l'étendre à tous les jeunes suivis par la Mission Locale, indépendamment de leur statut dans un dispositif spécifique.

Accès aux droits et démarches administratives

Il est souhaité que les ateliers **« impôts » et « identité numérique »**, actuellement proposés exclusivement aux jeunes en CEJ, soient ouverts à l'ensemble du public de la Mission Locale.







Conclusion



Ce diagnostic n'est pas un simple état des lieux : il est le fruit d'un travail collectif, construit et enrichi grâce aux contributions des jeunes, des partenaires institutionnels, économiques et associatifs, ainsi que de l'équipe et de la gouvernance de la Mission Locale Bassin Thiernois.

En croisant les regards et les expériences, il met en lumière les forces du territoire mais aussi ses fragilités persistantes, qui pèsent particulièrement sur la jeunesse : précarité sociale, difficultés d'accès aux droits, mobilité restreinte, logement insuffisant, besoins accrus en santé et en accompagnement global.

Parce qu'il est partagé, ce diagnostic constitue désormais une base commune de compréhension et d'action. Il donne du sens aux coopérations existantes, alimente la réflexion stratégique et renforce la capacité collective à agir.

Il ouvre ainsi sur le projet associatif 2025–2030, qui transforme ces constats en orientations et en priorités, avec une ambition simple et claire : faire du Bassin Thiernois un territoire où chaque jeune peut trouver sa place, construire son avenir et contribuer à la vitalité collective.

Ensemble, le diagnostic territorial et le projet associatif forment un tout indissociable : deux outils complémentaires, portés collectivement, au service de la jeunesse et de l'avenir du Bassin Thiernois.





AGSGV63, Rapport d'activité 2022, 2023.

https://www.agsgv63.com/wp-content/uploads/2023/06/11-RAPPORT-DACTIVITES-2022_compressed.pdf

AGSGV63, Schéma départemental d'accueil et d'habitat du Puy-de-Dôme 2023-2028.

https://www.agsgv63.com/wp-content/uploads/2023/10/V7_RAPPORT_SDAHGDV.pdf

Ameli.fr, Carte densité des médecins généralistes – Date PSL – 2021, 2022. https://www.ameli.fr/media/49180

Amilaura, Enquête PMSMP, Octobre 2024.

ARS, Atlas régional de la santé en Auvergne-Rhône-Alpes, Septembre 2022. https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/atlas-regional-de-la-sante-en-auvergne-rhone-alpes

ARS Auvergne-Rhône-Alpes, Santé mentale : publication du 11ème bulletin régional sur le suicide en Auvergne-Rhône-Alpes, Février 2025.

https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/sante-mentale-publication-du-11e-bulletin-regional-sur-le-suicide-en-auvergne-rhone-alpes

Assemblée nationale, N°3212. Rapport d'information de Monsieur Didier Quentin déposé en application de l'article 145 du règlement, Par la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, En conclusion des travaux d'une mission d'information sur le bilan et l'adaptation de la législation relative à l'accueil et l'habitat des gens du voyage, Mars 2011. https://www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/rap-info/i3212.pdf

Banque des territoires, Le logement des jeunes est une « urgence sociale », alertent le CNH et le COJ, Février 2025.

https://www.banquedesterritoires.fr/le-logement-des-jeunes-est-une-urgence-sociale-alertent-le-cnh-et-le-coj

CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole, Situation économique du Puy-de-Dôme : les entreprises face aux incertitudes !, Tous pour l'entreprise n°483, Septembre 2024.

https://www.puy-de-dome.cci.fr/situation-economique-du-puy-de-dome-les-entreprises-face-aux-incertitudes

CJD, Comment les jeunes s'engagent, Décembre 2023.

https://www.cjd.net/ressources/comment-les-jeunes-sengagent

Communauté de communes Entre Dore et Allier, Un territoire riche d'une diversité d'industries, Territoire d'industries Lezoux -Thiers - Ambert - Montbrison, Juin 2022. https://www.ccdoreallier.fr/attractivite-economique/territoires-dindustrie/presentation-du-territoire-et-du-dispositif/?

Communauté de communes Entre Dore et Allier, Rapport d'activité 2024, Juillet 2025

https://www.calameo.com/read/0053044295df2a2cbffd6

Cour des Comptes, L'accueil et l'accompagnement des gens du voyage, Octobre 2012.

https://www.ccomptes.fr/fr/documents/23365

DARES, Les inscrits à France Travail dans le Puy-de-Dôme au premier trimestre 2025.

https://www.observatoire-emploi-ara.fr/upload/files/2025-t1-defm-trim-publi-dep63-680f465d1b183280061498.pdf

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Rencontre du CRHH n°2 : le logement des jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes, Octobre 2024.

https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/rencontre-du-crhh-no2-le-logement-des-jeunes-en-a25497.html

DREETS Auvergne-Rhône-Alpes, Emploi salarié, intérim et taux de chômage, Juillet 2025.

https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/Notes-relatives-au-taux-de-chomage-et-a-l-emploi-salarie

Fondation Jean-Jaurès, Les jeunes et l'engagement : entre mutations, freins et résilience, Avril 2024.

https://www.jean-jaures.org/publication/les-jeunes-et-lengagement-entre-mutations-freins-et-resilience/

France 3, Santé mentale. Des psychologues au plus près de chez vous, Edition du 19-20h du 3 juin 2025.

France Travail, Demande d'emploi. Arrondissement de Thiers, Observatoire emploi ARA, Décembre 2024

https://www.observatoire-emploi-ara.fr/donnees-localisees/demande-emploi/thiers-4/puy-de-dome/202503-F28-F32

France Travail, Données conjoncturelles. Arrondissement de Thiers, Observatoire emploi ARA, Décembre 2024

https://www.observatoire-emploi-ara.fr/donnees-localisees/donnees-conjoncturelles/thiers-4/puy-de-dome/202503

France Travail, Emploi et recrutement. Arrondissement de Thiers, Observatoire emploi ARA, Décembre 2024.

https://www.observatoire-emploi-ara.fr/donnees-localisees/emploi-recrutements/thiers-4/puy-de-dome/202503-F01

France Travail, Evolution de l'emploi salarié en Auvergne-Rhône-Alpes au 1er trimestre 2025, Statistiques et indicateurs.

https://www.observatoire-emploi-ara.fr/upload/files/s-i-2025-09-emploi-salarie-au-1er-trimestre-2025-685aaae8c1fc3335098998.pdf

France Travail, L'accès à l'emploi issu d'une formation en 2023 en Auvergne-Rhône-Alpes, Statistiques et indicateurs, Novembre 2024.

https://www.observatoire-emploi-ara.fr/rubrique/formation

France Travail, La mobilité géographique des demandeurs d'emploi, Eclairages et synthèses 51, Avril 2019.

https://www.francetravail.org/files/live/sites/peorg/files/documents/Statistiques-et-analyses/E%26S/ES_51_mobilite_des_DE_freins_et_leviers.pdf

France Travail, Les entrées en formation en 2024, en Auvergne-Rhône-Alpes, Eclairages et synthèses, Juillet 2025.

https://www.observatoire-emploi-ara.fr/upload/files/e-s-les-entrees-en-formation-en-2024-6878babe1f4d2819111438.pdf

France Travail, Regards sur le marché du travail en Auvergne-Rhône-Alpes, Novembre 2024.

https://www.observatoire-emploi-ara.fr/upload/files/regards-sur-le-marche-du-travail-auvergne-rhone-alpes-juillet-2024-66a2218bc462c264133261-66f410c46d09a337805724.pdf

France volontaires, Synthèse. Résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2024 : une jeunesse engagée et confiante, Octobre 2024.

https://france-volontaires.org/actualite/publication/resultats-du-barometre-djepva-sur-la-jeunesse-2024-une-jeunesse-engagee-et-confiante/

Geomilo, La cartographie du réseau des Missions locales.

Info.gouv.fr, Renforcer l'inclusion des gens du voyage, 2024. https://www.info.gouv.fr/organisation/renforcer-linclusion-des-gens-du-voyage

INJEP, Les chiffres clés de la jeunesse 2025, Statistique publique, Juillet 2025. https://injep.fr/wp-content/uploads/2025/07/Chiffres-cles-Jeunesse-2025.pdf

INDEED, Mission intérim, Puy-de-Dôme : plus de 100 emplois, Août 2025. https://fr.indeed.com/q-mission-interim-l-puy-de-d%C3%B4me-emplois.html? https://example.com/q-mission-interim-l-puy-de-d%C3%B4me-emplois.html? https://example.com/q-mission-interim-l-puy-de-d%C3%B4me-emplois.html? https://example.com/q-mission-interim-l-puy-de-d%C3%B4me-emplois.html? https://example.com/q-mission-interim-l-puy-de-d%C3%B4me-emplois.html?

INSEE, 6 800 femmes apprenties de plus en quatre ans, Insee Analyses Centre-Val de Loire no 114, Juillet 2024.

https://www.insee.fr/fr/statistiques/8228626

INSEE, Aire d'attraction des villes 2020 de Thiers, Dossier complet, Juillet 2025. https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=AAV2020-225

INSEE, Apprentis au 31 décembre 2022. Comparaisons régionales et départementales, Chiffres clés, Novembre 2024. https://recherche-naf.insee.fr/fr/statistiques/2134441

INSEE, Dans le rural, l'accès à un médecin généraliste est difficile pour un habitant sur trois, Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°187, Décembre 2024. https://www.insee.fr/fr/statistiques/8307592

INSEE, Depuis 2018, l'apprentissage s'ouvre massivement aux formations du supérieur et des services, Statistiques et études, Février 2025. https://www.insee.fr/fr/statistiques/8305566

INSEE, Dossier complet Arrondissement de Thiers (635), Statistiques et études, Juillet 2025.

https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=ARR-635#tableau-FOR_G1

INSEE, Dossier complet Auvergne-Rhône-Alpes (84), Statistiques et études, Juillet 2025.

https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=REG-84#tableau-FOR_G1

INSEE, Dossier complet Puy-de-Dôme (63), Statistiques et études, Juillet 2025. https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-63#tableau-FOR_G1

INSEE, Formation et emploi édition 2025, apprentis en formation, Statistiques et études, Février 2025.

https://www.insee.fr/fr/statistiques/8305506?sommaire=8306008

INSEE, Les créations d'entreprises en 2024, Rebond des créations d'entreprises, Première, n°2037

https://recherche-naf.insee.fr/fr/statistiques/8345726?sommaire=7667330

INSEE, Statistiques et études, Emploi et taux de chômage localisés (par région et département) - premier trimestre 2024, Juin 2024.

https://www.insee.fr/fr/statistiques/8208379?

INSEE, Une photographie du marché du travail en 2024. L'emploi des séniors se replie, celui des jeunes continue d'augmenter, INSEE Première n°2044, Mars 2025. https://www.insee.fr/fr/statistiques/8391807

INSEE, Recensement 2020 : résultats sur un territoire, bases de données et fichiers détail, La statistique publique, Octobre 2023.

https://www.insee.fr/fr/information/7619431

Institut TERRAM, Jeunesse et mobilité : la fracture rurale, Mai 2024. https://institut-terram.org/wp-content/uploads/2024/05/IT_ETUDE-00002_ENQUETE-0PINION_2024-05-22_w.pdf

Intelligence économique et territoriale, La création d'entreprise dans le Puy-de-Dôme en 2024 et son évolution depuis 2012, Février 2025.

https://plateforme-iet.auvergnerhonealpes-entreprises.fr/informationseconomiques/publications/la-creation-dentreprise-dans-le-puy-de-dome-en-2024-et-son-evolution-depuis-2012?

Labo société numérique, L'engagement numérique, premier mode de participation des jeunes à la vie publique, Janvier 2025.

https://labo.societenumerique.gouv.fr/fr/articles/lengagement-num%C3%A9rique-premier-mode-de-participation-des-jeunes-%C3%A0-la-vie-publique/

La Dépêche, Chômage : 76 % des jeunes ont déjà dû renoncer à un emploi à cause de problèmes de mobilité, Novembre 2024.

https://www.ladepeche.fr/2024/11/18/76-ont-deja-du-renoncer-a-un-projet-quand-les-problemes-de-mobilite-freinent-linsertion-des-jeunes-12329485.php

La Montagne, L'intérim ralentit, Randstad accélère : le président du groupe France a répondu a nos questions, Juillet 2025

L'intérim ralentit, Randstad accélère : le président du groupe France a répondu à nos guestions - La Montagne

La préfecture et les services de l'état en région, Données économiques de la région Auvergne Rhône-Alpes, Août 2024.

https://www.prefectures-regions.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes/Region-et-institutions/Portrait-de-la-region/Donnees-economiques/Donnees-economiques-de-la-region-Auvergne-Rhone-Alpes

La tribune Auvergne-Rhône-Alpes, Emploi : cinq chiffres pour comprendre la dynamique en Auvergne- Rhône-Alpes, Avril 2024.

https://region-aura.latribune.fr/territoire/attractivite/2024-04-29/emploi-cinq-chiffres-pour-comprendre-la-dynamique-en-auvergne-rhone-alpes-996125.html

Le Monde, La mobilité, un frein persistant à l'insertion professionnelle des jeunes, Novembre 2024.

https://www.lemonde.fr/emploi/article/2024/11/14/la-mobilite-un-frein-persistant-a-l-insertion-professionnelle-des-jeunes_6392905_1698637.html

Le Monde, Le marché de l'emploi ralentit, mais pas de retournement, Août 2024. https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/08/06/le-marche-de-l-emploi-ralentit-mais-pas-de-retournement_6269834_3234.html

Le Progrès, Carte interactive. Où sont les déserts médicaux dans nos départements ?, Décembre 2020.

https://www.leprogres.fr/sante/2020/12/12/ou-sont-les-deserts-medicaux-dans-nos-departements

Ministère de l'Economie, des Finances, de la Souveraineté industrielle et économique, Les chiffres de l'apprentissage en 2022, Portail de l'alternance, Novembre 2024. https://www.alternance.emploi.gouv.fr/actualites/les-chiffres-de-lapprentissage-en-2022

Ministère de l'Economie, des Finances, de la Souveraineté industrielle et économique, Quel est le PIB de la France ? Le PIB de la France en 2024, Février 2025. https://www.economie.gouv.fr/cedef/fiches-pratiques/pib-france

Mission locale Bassin thiernois, Bilan d'activité 2024. Les chiffres clés, Mars 2025.

Mission locale Bassin thiernois, Rapport d'activité 2024, Mars 2025.

Mission locale Bassin thiernois, Dossier CPO support au dialogue de gestion 2025, Juin 2025.

OCDE, La croissance du PIB de la zone OCDE a légèrement ralenti au quatrième trimestre 2024, Février 2025.

https://www.oecd.org/fr/data/insights/statistical-releases/2025/02/gdp-growth-fourth-quarter-2024-oecd.html

Puy-de-Dôme, La Ministre de l'Emploi retient Thiers pour l'expérimentation « Territoire zéro chômeur », Mai 2023.

https://www.puy-de-dome.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Economie.-emploi-et-travail/Economie-sociale-et-solidaire-et-insertion-par-l-activite-economique/Laministre-de-l-emploi-retient-Thiers-pour-l-experimentation-territoire-zero-chomeur

Santé publique France, Pénurie de médecins : une commune du Puy-de-Dôme lance une opération séduction, Mars 2024.

https://www.franceinfo.fr/sante/penurie-de-medecins-une-commune-du-puy-de-dome-lance-une-operation-seduction_6434626.html

Santé publique France, Santé mentale en Auvergne-Rhône-Alpes. Point au 5 avril 2024. Avril 2024.

https://www.santepubliquefrance.fr/regions/auvergne-rhone-alpes/documents/bulletin-regional/2024/sante-mentale-en-auvergne-rhone-alpes.-point-au-5-avril-2024

Thiers Dore et Montagne, Contrat de ville 2024-2030, Mars 2024. https://ville-thiers.fr/wp-content/uploads/2024/04/240319_6-Contrat-de-Ville-2024-2030-Annexe.pdf

UNAFO, Enquête UNAFO: focus sur les moins de 30 ans, 2022. https://www.unafo.org/chiffres-unafo2022-focus-jeunes/

UNML, Grand angle sur l'accompagnement des jeunes, une publication de l'observatoire national du réseau des Missions locales, Edition 2024.

URHAJ Auvergne-Rhône-Alpes, Rapport d'activité annuel 2024, Avril 2025. https://www.habitatjeunes-aura.org/rapport-dactivite-2024/

Un toit pour tous, Le rôle central du logement dans le processus d'insertion des jeunes les plus précaires, Avril 2023.

https://www.untoitpourtous.org/le-role-central-du-logement-dans-le-processus-dinsertion-des-jeunes-les-plus-precaires/

UFC Que choisir, #MaSanteNattendPlus. Rendez-nous l'accès aux soins, Juin 2025. https://www.quechoisir.org/carte-interactive-fracture-sanitaire-n21245/

Vie publique, Les déserts médicaux en 4 questions, Juillet 2025. https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/298482-les-deserts-medicaux-en-quatre-questions